

PER
R-383
EX. 2
15

ROSEMONT

REVUE DOMINICAINE





ROSEMONT

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

ROSEMONT
MAY 1914

REVERSE

**LA
BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

*est à vos ordres pour toutes
vos opérations de banque
et de placement*

ACTIF, PLUS DE \$500 000 000

555 BUREAUX AU CANADA



**ENTREPRENEURS
PLÂTRIERS**

SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 103 — 18, RIDEAU
TÉL. 2-9872

QUÉBEC :
89, RUE FLEURIE
TÉL. 5-7881

•
SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS

•
TÉL. DOLLARD 5512
933, RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

J. A. & M. CÔTÉ LIMITÉE

Les plus anciens manufacturiers de
chaussures au pays

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

TÉL. 3-9472

PHOTO - LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques
en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY

QUÉBEC, P. Q.

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

TÉL. 771641

67, rue WELLINGTON
HULL, P.Q.

**MENUISERIE DESLAURIERS Inc.
MANUFACTURIERS**

Ameublement de Laboratoires — Ameublement d'église
Mobilier Scolaire — Finition Intérieure

68, RUE LALEMANT

QUÉBEC

TÉL. 2-1239

EUGÈNE BARRY, PRÉSIDENT

O. PICARD & FILS, INCORPORÉE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ

7, RUE SIMARD

QUÉBEC, P. Q.

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux
Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile
Fabrication de réservoirs

251, 2e AVENUE — Tél. 4-2772 — QUÉBEC, P. Q.

La Buanderie Lévis Ltée

670, DE MONTMARTRE, QUÉBEC

TÉL. 7-2505

EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ DRAX
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions

Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.
Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories
Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992

13, RUE D'AIGUILLON

QUÉBEC, P. Q.

J. BRUNET
LIMITÉE
Etablie en 1877
MONUMENTS

WE. 2640 4485, Chemin de la Côte-des-Neiges Montréal-26

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs

705, Beaumont

Montréal, P. Q.

Tél. CRescent 4183

DESSIN
CLICHÉS
ELECTROS

La Photogravure Artistique enr.
12 RUE ARAGO, QUÉBEC. Tél 4-2438

PHOTOS
RETOÛCHE
FLANS

Avec les hommages de

DAVID LORD (St-Jean) LTÉE

SAINT-JEAN, P. Q.

Marque de commerce : IDÉAL, RAPIDES DE LACHINE

Produits : Pois verts, fèves jaunes et vertes, blé d'inde à la crème, en grains, en épis, tomates, jus de tomates.

Fabriques à : St-Jean, L'Assomption, St-Denis, Napierville

DAVID LORD (St-Eustache) LTÉE

SAINT-EUSTACHE, P. Q.

Marque de commerce : LORD, MRS. LUKE'S, JEANNETTE, VILLA

Produits : Confitures de toutes sortes, marinades, relish, etc.

Cie de Vinaigre Montréal Limitée

MONTREAL, P. Q.

Marque : MRS. LUKE'S

Produit : Vinaigre en bouteilles et en
barils

Spécialités de Papier

David Lord Limitée

IBERVILLE, P. Q.

Boîtes de cartons, Cartes de souhaits
de toutes sortes, Cartes mortuaires,

Lithographie, Imprimerie.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ABATTOIR :

Abattoir Sylvain Inc. 335, rue Dorchester, Tél. 2-2035, Québec

ACCESSOIRES, APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES :

CAMERAS, CINÉ-CAMERAS, PROJECTEURS, LANTERNES
À VUES FIXES, ETC. :
Au Royaume de la Camera Inc., 3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :

Bizier & Caron Ltée, 43½, St-Joseph, Tél. 4-1081, Québec, P. Q.
Northern Electric, Saint-Malo, Tél. 7-3423, Québec, P. Q.
Roland Electric Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0695, Québec

AGENCES COMMERCIALES DIVERSES :

Bouffard, Mme S., 19, Foisy, Tél. 1156 Lévis, P. Q.

AGENTS D'AFFAIRES :

Robert Prudent, 390, 20e rue, Limoilou, Tél. 2-4027, Québec

AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :

Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 Giffard, P. Q.

ARCHITECTES :

Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal

ARPEUTEUR :

Bélanger, Henri, 85, Monk, apt 2, Tél. 2-3848, Québec, P. Q.

ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :

Bourget, Albert, 40, Des Braves, Tél. 2-3848 Québec, P. Q.
Boucher, Germain, 72, Ste-Ursule, Tél. 5-6156, Québec, P. Q.

ARTICLES DE SPORTS :

Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341 Québec
419, 3e avenue, Limoilou, Québec, P. Q.

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRIE, ETC. :

Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 Québec, P. Q.

ARTICLES DE SPORTS & ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES :

Gravel, Ludger & Fils Ltée, 7905, boul. St-Laurent,
Tél. VE. 2581, Montréal

ASCENSEURS :

La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-5257, Québec, P. Q.

ASSURANCES GÉNÉRALES :

Chalifour Jean, 293, boul. Charest, Tél. 3-9052, Québec, P. Q.

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :

Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 Québec

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :

Siège Social, 71, St-Pierre, Suite 607, Tél. 5-8116, Québec, P. Q.

AUTOBUS :

Autobus Lemelin, 147, Arago, 5-7146 Québec, P. Q.
Autobus Ste-Claire, Ste-Justine, St-Narcisse Ltée,
77, boul. Charest, Tél. 5-8282, Québec, P. Q.
Autobus Gare Saint-Roch, 95, St-Roch,
Information : Tél. 2-7911, Québec, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC

ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :
Drolet, A., Ltée, 505, boul. Charest, Tél. 2-8494, Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LIMITÉE : QUÉBEC AU CAMP VAL-

CARTIER, STE-FOY, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND :
Terminus, 501, boul. Charest, Tél. 6182-34, St-Augustin 2-5946

AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :

Beaulieu, L. P. & Fils, 2650, 1ère avenue, Tél. MA.3-3457, Qué.
Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230 Québec
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676 Québec, P. Q.

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :

Ferland, Ludger, 661, 1ère avenue, Tél. 4-2920, Québec, P. Q.

AVOCATS :

Bhérier, Wilbrod, 79, rue d'Auteuil, Tél. 2-1281, Québec, P. Q.
Boutin, J. Pierre, 80, St-Pierre, Tél. 2-7004 Québec, P. Q.
Charbonneau, Charbonneau & Charlebois, HA. 1196-1197,
21 ouest, St-Jacques, Montréal, P. Q.
Corriveau, Lawrence, 34, de la Fabrique, Tél. 2-3654, Québec
Gagné, H. & Chalifour, Paul, 42, rue Sainte-Anne,
Tél. 3-4468, Québec, P. Q.
Legendre Roland, 75, Aberdeen, Tél. 4-4586, Québec, P. Q.
Miquelon, Paul, 773, boul. Des Chutes, Tél. 5-7195, Beauport
Honorable Yves Prévost, Ministère des Affaires Municipales,
509, Royale, Tél. MO. 3-5314, Beauport, P. Q.
Bureau : Tél. 2-5608, Québec, P. Q.
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.

BANQUE :

Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes Montréal

BATTERIES :

Limoilou Batteries Ltée, 249, 2e rue, Tél. 5-8228, Québec, P. Q.

BIJOUTERIE :

Marcoux, René, 37, de la Couronne, Tél. 4-8722, Québec, P. Q.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :

Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :

Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.
Gosselin J. B. Inc., 3, rue St-Emile, Tél. 855 Lévis, P. Q.
Hethrington, Inc., 358-366, St-Jean, Tél. 2-2081, Québec, P. Q.
Mercier, Alfred Enrg., 213-215, St-Joseph,
Bureau : Tél. TE. 7-5313, Lauzon, P. Q.
Marquis, Jos. Enrg., 4,138, boul. Sainte-Anne,
Tél. MO. 3-3418, Ville Montmorency, P. Q.

BRÛLEURS À L'HUILE :

Desroches, Eug & Fils, 569 ouest, Saint-Vallier,
Tél. 3-8014, Québec, P. Q.

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :

J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :

The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie,
Tél. 2-1221, Québec P. Q.

CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :

Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :

Couture, Odilon Enrg., 27, Lavigneur, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.
Germain & Frère Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :

Morency, Alphonse, 110, de la Ronde, Tél. 3-4590, Québec, P. Q.
«Langlais & Frère Inc.», 253, St-Paul, Tél. 2-8224, Québec, P. Q.
"CHAUFFAGE ET VENTILATION LIMITÉE"

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ÉLECTRICITÉ :

Bouchard, J.-A.-Y. Inc. 97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec

CHAUSSURES :

Leclerc, Georges, 19, St-Joseph, Tél. 2-5087, Québec, P. Q.
Poulin, Yves Enrg., 182, St-Jean, Tél. 4-9735 Québec, P. Q.
Rousseau, M. J. E., 317a, St-Joseph Québec, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :

Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675 Québec, P. Q.

CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :

F. Baillargeon Ltée, 51 ouest, Notre-Dame, PL. 9467, Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :

Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

COMPLIMENTS :

Compliments d'un ami : C. et G. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : P. Québec, P. Q.
Compliments de J. M. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : O. S.-P.
Compliments d'un ami : J. G. C.
Compliments d'un ami : J. G.
Don d'un ami : L. T.
Succession J. P. Laberge.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.

COMPTABLE AGRÉÉ :

Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 Québec, P. Q.

COMPTABLE PUBLIC :

Bédard, J. P., 71, rue Saint-Pierre, Tél. 2-1412, Québec, P. Q.
Juneau, M. Gaston, 1320, 1ère avenue, Tél. 5-5501, Limoilou, Qué.

COURTIERS :

Lagueux & Desrochers Ltée, 105, Côte de la Montagne,
Tél. 2-8271, Québec, P. Q.

COURTIERS D'OBLIGATIONS :

Boulet, J. Conrad Ltée, 71, rue Saint-Pierre, Tél. 2-5618, Québec
Dubé, Oscar & Cie Inc., 105, Côte de la Montagne,
Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
La Corporation de Prêts de Québec, 132, St-Pierre
C. P. 68, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

COURTIERS EN IMMEUBLES & ASSURANCES :

Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 Québec, P. Q.

DÉCORATEUR-ENSEMBLIER :

Dussault, Roger Ltée, 42, de la Fabrique, Tél. 4-3521, Québec

DÉPUTÉS :

Bédard, Jean-Jacques, Tél. 5-8191 Charlesbourg, P. Q.
 Bernatchez, René, Saint-Flavien, Comté de Lotbinière, P. Q.
 Boudreau, Francis, 42, Sainte-Catherine, Saint-Sauveur,
 Tél. 3-2778, Québec, P. Q.
 Bourque, J. S., 626, rue Bourque, Sherbrooke, P. Q.
 Cournoyer, Gérard, Avocat, Sorel, P. Q.
 Fleury, E., M.A.L. (Cultivateur), St-Léonard d'Aston, P. Q.
 Fox, C. J. W., Foster, Co. Brome, P. Q.
 Gérin, Denis, Coaticook, P. Q.
 Johnson, Daniel, Saint-Pie de Bagot, P. Q.
 LaFrance, Emilien, Danville, comté Richmond, P. Q.
 Lévesque, J. R., M.A.L., prop. (Épicerie Moderne Enrg.),
 Ste-Anne des Monts, Co. Gaspé-Nord, P. Q.
 L'honorable T. Labbé, M.A.L. (Épicier en gros),
 644, Notre-Dame, Tél. 89, Thetford-Mines, P. Q.
 Marquis, Antonin, 325, 18e rue, Limoilou, Tél. 2-2091, Québec
 Pouliot, l'hon. Camille E., Ministre de la Chasse et des
 Pêcheries, 53 1/2, rue D'Auteuil, Tél. 3-6270, Québec, P. Q.
 Rivard, L'Hon. Antoine, Solliciteur Général, Tél. 4-8411.
 Local : 863, Hôtel du Gouvernement, Québec, P. Q.
 Savard, Jules, 1234, William, Tél. 2-8245 Sillery, P. Q.

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :

Bouchard Raoul, 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec, P. Q.
 Cloutier, Chas. Enrg., 174, d'Aiguillon, Tél. 5-6210 Québec
 Cloutier & Fils, Arthur, 252, rue d'Aiguillon, Tél. 2-4088, Qué.
 Germain Lépine Ltée, 283, rue St-Vallier, Tél. 2-6466, Québec
 La Maison Sylvio Marceau Enrg., 224 ouest, St-Vallier,
 Tél. 2-5212, Québec, P. Q.
 Robert, M. Wilbrod, 844, Av. Royale,
 Tél. MO-3-4903, Beauport, P. Q.
 Thibault, J. P. Enrg., 9, Commerciale, Tél. 7-4757, Lévis, P. Q.

ÉCOLES :

Bart School, 109, Côte d'Abraham, Tél. 2-5889 - 7-6412, Québec
 Ecole Labrosse, 272, du Roi Québec, P. Q.
 Institut Denys, 322, St-Jean, Tél. 2-5147 Québec, P. Q.
 O'Sullivan Business College of Quebec,
 31, St-Eustache, Québec, P. Q.

ÉDITIONS :

Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 0369, Mtl.

ENTREPRENEURS-CONSTRUCTEURS :

Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-ÉLECTRICIENS :

Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 Québec, P. Q.
 Poulin & Fils Enrg., 5, rue Thomas Chapais,
 Tél. MU. 3-2072, Québec, P. Q.
 Sylvain Lucien, 486, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :

La Rue, D. Limitée, 272, rue du Roi, Tél. 3-7500 Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :

Bédard, Albert, 375, Dorchester, Tél. 2-3623 Québec, P. Q.
 Deslauriers, A. & Fils Ltée, 68, Lalemant, Tél. 5-8157, Québec
 Dubé et Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
 Entreprises Ltée, 311A, rue, St-Paul,
 Tél. 4-3446-3-1734, Québec, P. Q.
 Lamontagne, F.-X., 417, boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
 Les Entreprises Bergerville Ltée,
 111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.
 Mathieu & Sylvain, 44, Sainte-Ursule, Tél. 2-2240, Québec, P. Q.
 Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

ENTREPRENEUR — JOINTS DE GYPROC — TIRAGE DE JOINTS :

Tremblay, Paul-Arthur, 1086, De Fondville,
 Tél. MO. 3-6574, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :

Bégin, Alphonse, 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980 Québec
 Nadeau, Gérard, 29 1/2, St-Stanislas, Tél. 3-4894, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS — PLOMBIERS — ÉLECTRICIENS :

Turcotte & Létourneau Inc., 270, rue du Roi,
 Tél. 2-5647-8-9, Québec, P. Q.

ÉPICIERIS :

Blouin, Paul, 160, avenue Murray Québec, P. Q.

ÉPICERIES EN GROS :

Lamarche, J. H. Enrg., 5345, Ferrier, Tél. CR. 2155, Montréal
 Letellier, J.-B.-E. Inc., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec
 Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 Québec, P. Q.

FERRONNERIES D'ART :

Les Frères Lebrun, 3065, boul. Royal Trois-Rivières, P. Q.
 Marchand, Adélar, 68, St-Vallier, Tél. 2-2370 Québec, P. Q.
 Poulin, J.-B. Inc., 150, 5e rue, Limoilou, Tél. 3-9073, Québec

FERRONNERIE EN GROS :

Demers, J. L. Ltée, 57, Commerciale,
 Zone 5-1070 — Québec, 5-5177, Lévis, P. Q.

FOURRURES :

Bernard, Léo, 234 ouest, St-Vallier, Tél. 3-1329 Québec, P. Q.

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOÛTE :

M. J. O. Nadeau, 160, Côte d'Abraham, Tél. 2-6429, Québec
 Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, Québec, P. Q.
 Vaillancourt & Frère, 246, Av. des Oblats, Tél. 4-3747, Québec

GARAGES — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :

Garage Paradis Enrg., 78, d'Aiguillon, Tél. 2-8777 Québec
 Tanguay, H., 64, 1ère Avenue Gros Pin, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES DE

CARROSSERIES D'AUTOMOBILES :
 Beaulieu & Fillion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec

GARAGISTES :

Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 Québec, P. Q.
 Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Larochelle & Fils Inc., 65, St-Roch, Tél. 5-7494 Québec, P. Q.

GRAVURE-EMBOSSAGE :

Fréchette, Louis, 550, rue St-Jean, Tél. 4-0775 Québec, P. Q.

HÔTELS :

Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 Québec, P. Q.
 Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 5-5177, Québec, P. Q.
 Hôtel Montcalm et Restaurant, 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec
 Hôtel St-Roch, 230, St-Joseph, Tél. 2-3921 Québec, P. Q.
 Hôtel York, 7, rue St-Stanislas, Tél. 2-5430 Québec, P. Q.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie., 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPRIMEURS :

Médéric Parent, 50 1/2, St-François, Tél. 3-1252 Québec, P. Q.
 Bégin, Maurice, 9, Chabot, Lévis, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :

Demers, Georges 111, des Braves, Tél. 3-6736, Québec P. Q.

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS :

Komo Construction Ltée, 1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec

INSTITUTRICE :

Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :

Fabricant des « Antalgines » contre les maux de tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

La Ferme St-Laurent Ltée, 6720, Garnier,
 Tél. CR. 2188-89, Montréal
 Laiterie Arctic Ltée, 75, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101 Québec
 Laiterie Borden, 2701, Chemin St-Louis, Tél. 7-2551, Québec
 Laiterie Frontenac, 142, de l'Eglise, Tél. 5-7175, Québec, P. Q.
 La Laiterie Laval Enrg., 875, 4e avenue, Limoilou,
 Tél. 4-3551, Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 0369 Montréal
 95, avenue Empress, Tél. 2-7363 Ottawa, Ont.

LIQUEURS DOUCES :

Coulombe Alex, Ltée, Embouteilleur autorisé de
 « Pepsi-Cola », 27, Av. Bigaouette, Tél. 5-8485, Québec, P. Q.

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :

Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
 970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MAGASINS À RAYON :

Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
 Magasin St-Louis Enrg., 26, rue St-Louis, Tél. 2-4791, Québec
 Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
 85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
 Mozart Ltée, 310-312, St-Joseph, Tél. 2-6484, Québec, P. Q.

MAGISTRAT :

Simard, Juge Gérard, Palais de Justice, Tél. 4-9290, Québec

BONNES ADRESSES À CONSULTER

MANUFACTURIER DE BISCUITS :
Les Biscuits Dion Inc., 700, 2e rue, Tél. 4-4191, Québec, P. Q.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES :
Samson, J. E., Inc., 469, St-Vallier, Tél. 5-8765, Québec, P. Q.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :
Pilon Ltée, 71, boul. du Sacré-Cœur, Tél. PR. 7-4348, Hull, P. Q.

MANUFACTURIER DE MONUMENTS :
Gingras, Roch, Enrg., 2139, Chemin Ste-Foy, Tél. 7-3147, Qué.

MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :
La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.

MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION :
Louis Canac-Marquis Ltée, 25, Marie de l'Incarnation,
Tél. MU. 3-3628, Québec

MARCHAND DE FER, ETC. :
Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 Québec, P. Q.

MARCHAND DE FRUITS :
Vézina, Adélar & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec

MARCHAND DE MEUBLES :
Cantin, J.-W., 74 ouest, St-Joseph, Tél. 8007, Québec P. Q.

MARCHAND DE SABLE :
La Compagnie de Sable Ltée., 20, 3e avenue,
Tél. 4-2232-2-6722, Québec, P. Q.

MARCHAND DE TAPIS :
Rochette, Emilien, 352 est, Saint-Vallier, Tél. 2-5233, Québec

MATELAS :
Matelas Frontenac, 15, Boisseau, Tél. 5-5347 Québec, P. Q.

MATERNITÉ PRIVÉE :
Ouellette, Mme J. T., 10 d'Artigny, Tél. 2-1966, Québec, P. Q.

MÉDECINS :
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal
Pouliot, Dr Antoine, 185, Grande-Allée, Tél. 2-4455, Québec

MEMBRES ARTIFICIELS :
Duckett, J. A., 3651, Park Ave. Tél. HARbour 0630, Montréal

NÉGOCIANT EN GROS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES :
Vandry Inc., 470, des Capucins, Tél. 2-5656 Québec, P. Q.

NÉGOCIANT EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAIN) :
Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec, 5-9686

NÉGOCIANTS EN GROS :
(BISCUITS, CHOCOLATS, TABAC, CIGARETTES)
Vermette, M. F., 571, rue St-Bernard, Tél. 5-7270, Québec, P. Q.

NETTOYEURS ET TEINTURIERS :
Ferland, P. Inc., 157, Du Pont, Tél. 4-3531 Québec, P. Q.

NOTAIRES :
Baillargeon & Baillargeon, 38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec
Demers & Demers, 16 est, rue Saint-Joseph, Tél. 5-7785, Québec
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

OPÉRATION FORESTIÈRE — BOIS — PULPE :
Lagueux, E. & Fils Ltée, 35, Côte du Palais, Tél. 5-9739, Qué.

OPTICIENS D'ORDONNANCES :
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :
Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.

PÂTISSERIE — PAIN :
Jos. Vaillancourt Inc., 356-358, St-Joseph, Tél. 2-2085, Québec

PEINTURE — TAPISSERIE :
Gauthier Ltée, 292, rue Saint-Joseph, Tél. 4-4626, Québec, P. Q.

PHARMACIENS :
Marquis, J. Ant, 501, 3e avenue, Limoilou Québec, P. Q.
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.

PHARMACIENS EN GROS :
Ontario Medical Supply, 113, Clarence, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau

PHOTOGRAPHIE :
Saint-Pierre, Paul, 310, De La Salle, Tél. 3-9147, Québec, P. Q.

PLOMBIERS :
Chiquette, Rosario, 23, Lavigneur, Tél. 4-3782, Québec, P. Q.

PNEUS :
Michaud Tire Service Ltée
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

PRODUITS DE SALON DE BEAUTÉ :
Lemieux Beauty Products, 16, rue de l'Eglise, Tél. 3-6320, Qué.
M. A. Lemieux, résidence, Tél. 2-3073, Québec, P. Q.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :
Quebec Ship Riggers & Sail Makers Reg'd.,
17, Sault-au-Matelot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE :
Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec, P. Q.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-68, Montréal

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :
Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE :
Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 Québec

RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEUR :
Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.

RÉFRIGÉRATEURS :
Brindamour, W., 415, 1ère rue, Tél. 3-2449 Québec, P. Q.

REMBOURRAGE ET FABRICATION DE MEUBLES :
St-Hilaire, Alfred, 686, 1ère avenue, Tél. 3-4446, Québec, P. Q.

RESTAURANTS :
Arsenault, Arthur, 1402, de la Canardière, Tél. 4-8855, Québec
Bastogne Enrg., 22, rue Couillard, Tél. 2-0214, Québec, P. Q.
Beaver Ltée et Hôtel Castor, 66, St-Jean, Tél. 2-0170, Québec
Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097 Montréal
Child's Good Food, 2½, St-Joseph, Tél. 2-0189 Québec, P. Q.
« Chez Philip », 53, Du Pont, Tél. 3-0793 Québec, P. Q.
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675 Québec, P. Q.
Cagney, Georges, 43, Av. Plante, Tél. 7-0962, Québec-Ouest
George's Grill Reg'd., 28-32, St-Louis, Tél. 4-1230, Québec, P. Q.
Kerhulu, 22, de la Fabrique, Tél. 2-6401 Québec, P. Q.
Laurentien, Place Youville, Tél. 2-3635 Québec, P. Q.
« Miss Quebec » Drive In, et « Café Buade Restaurant »,
3003, boul. Wilfrid Laurier, Tél. 7-8534, Québec
Nick's Chicken Barbecue, 22, Côte du Palais, Tél. 4-0508, Québec
Select Coffee Shop, 12-14, du Fort, Tél. 2-5139, Québec, P. Q.
The Old Homestead Hotel, 16-20, Ste-Anne, Tél. 4-1849, Québec

SERVICE AÉRIEN :
Les Ailes du Nord Ltée, Tél. 30s, 3-7-47 Sept-Iles, P. Q.
Tél. 7-4362, Québec, P. Q.

STORES VÉNITIENS :
Méthot, Raoul, 213, 5e rue, Tél. 2-6174 Québec, P. Q.

TAXIS :
Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.

TEINTURERIE :
Teinturerie Française, 1480, De la Canardière, Tél. 4-4686, Qué.

TERRA-COTTA :
Montreal Terra-Cotta Ltd., 1010 ouest, Ste-Catherine,
MA. 6912, Montréal

TRANSPORTS :
La Traverse de Lévis Ltée, Marché Champlain, Tél. 2-3897, Qué.

VALISES ET BOIS DE CONSTRUCTION :
Ruel, Edouard, Ltée, 416, St-Joseph, Tél. 7-6114, Lauzon, P. Q.

VIANDE GROS ET DÉTAIL :
Lafleur Alp. Ltée, 350, 5ième rue, Tél. 4-3524, Québec, P. Q.

VINAIGRE :
La Cie de Vinaigre Lion Ltée, 115, Renaud, Tél. 3-0405, Québec

VITRES ET PEINTURE :
Franklin Glass & Paint Co., Centre industriel no 5,
Saint-Malo, Tél. 2-4982, Québec, P. Q.

Sommaire

Octobre 1954

FERNAND OUELLETTE : *Pas d'anges sur les ruines*

Premier poème d'un recueil : *Ces anges de sang*, qui paraîtra prochainement aux Editions de l'Hexagone.

BENOÎT LACROIX, O. P. : *De Chrétien de Troyes à Saint-Denys-Garneau*

Le premier ne représente pas tout le moyen âge, mais exprime les aspirations *laïques* de son époque, surtout en ce qui regarde la pratique concrète de l'héroïsme et des vertus chevaleresques ; le second ne représente pas toute la poésie de notre époque mais en exprime les tendances foncières, introspectives.

H. G. DESCHAMPS : *D'un village bourguignon aux arcades du Palais Royal*

Il s'agit de Colette, de son œuvre et surtout de tous les incidents qu'ont suscités des écrivains amis autour de ses obsèques.

LA CHARMONDIÈRE : *L'Apôtre des Sans-Logis*

Une fillette vient de mourir de froid. A la Télévision nationale, l'abbé Pierre dénonce ce scandale. Les dons de toutes sortes affluent... et s'édifie peu à peu la cité des Sans-Logis.

CH.-D. BOULOGNE, O. P. : *La parabole de la brebis perdue*

« Cet homme accueille les pécheurs et mange avec eux... »

B. LAMBERT, O. P. : *Les Catholiques en face de la télévision*

Le pluralisme ethnique et religieux de notre pays pose à la conscience publique un grave problème qui ne peut laisser indifférente notre télévision.

Le sens des faits

RÉMI-PAUL D.-FORGUES : « Apothéose de l'Agneau de Dieu ».

VIATOR : « La ville de l'Assomption ».

H. LEMAÎTRE : « Nouveautés techniques en art sacré ».

H. LEMAÎTRE : « Traditions populaires dans la sculpture d'aujourd'hui ».

L'esprit des livres

JEAN LE COUR GRANDMAISON : « Le monde n'est pas un *combinat* géant ».

PIEPER et H. RASKOP : « Je crois en Dieu ».

Sœur GENEVIÈVE GALLOIS, O. S. B. : « La vie du petit saint Placide ».

En collaboration : « Morale chrétienne et requêtes contemporaines ».

BERNARD DE VAULX : « Les plus beaux textes sur les missions ».

J. M. PERRIN, O. P. : « L'heure des laïcs ».

En collaboration : « L'attente du Messie ».

GEORGES DELARUE : « Filets d'eau vive ».

Dom G. LEFEBVRE, O. S. B. : « Prière pure et pureté de cœur ».

ROBERT GARNIER : « Du Guesclin maquisard et cométable ».

A.-M. CARRÉ, O. P. : « Espérance et désespoir ».

J. CANTINAT, C. M. : « Au cœur de notre Rédemption ».

CH. JACQUES LECLERCQ : « Saints de Belgique ».

A. DE CHATEAUBRIANT : « Fragments d'une confession ».

J.-L. PRÉVOST : « Le prêtre, ce héros de roman ».

En collaboration : « Saint Bernard, homme d'Eglise ».

E. SCHRODINGER : « Science et Humanisme ».

REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
3980, rue Saint-Denis, Montréal-18, P. Q.

Vol. LX

Tome II

Octobre 1954

Pas d'anges sur les ruines

Etrangeté...

*Il est venu d'un paysage de sang,
de l'abondance future d'une saison de pitié,
il est venu au lac de cendre,
au lac balafre de lunes englouties,
et lui-même !*

*comme une avalanche infernale de fossiles,
il s'écroula de sécheresse.*

*Il est venu au lac de pierre,
comme étranger dans la montée de ses pas lourds,
et les meutes d'ouragans amers
ont lapidé ses gémissements.*

*Il est venu au lac de nuit,
comme une loque d'étoile sur la coque des épaves,
il est venu*

*cet ange des faims limpides
graver son feu sur la paume des mains,
mouler ses aubes au sommet des plaies.*

Fernand OUELLETTE

(Extrait du recueil *Ces anges de sang* à paraître dans la collection « Les Matinaux » aux Editions de l'Hexagone).

De Chrétien de Troyes à Saint-Denys-Garneau

1165 et 1937

Les hasards du devoir d'état et les nécessités de la culture appliquée créent parfois des obligations très étranges : étranges à consulter, étranges à définir. Ainsi, pour donner un exemple, nous avons été, dernièrement, appelé à lire à la suite sans transition *Erec et Enide*, roman de Chrétien de Troyes rédigé vers 1165, et le *Journal* intime de Saint-Denys-Garneau (1935-1939).

Sans être un auteur absolument léger Chrétien de Troyes¹ apparaît, surtout si on le compare à notre jeune écrivain, comme plutôt facile. « Ça se lit bien », comme on dit dans les milieux chics. Ça se lit, d'autant plus que celui qui n'est pas spécialiste de l'ancien français peut toujours utiliser l'adaptation que vient de présenter M. René Louis² de l'Université de Caen à même l'édition critique de M. Roques parue l'an dernier à Paris dans les *Classiques français du moyen âge*³.

Le *Journal* aussi se lit bien. Il se lit mieux qu'il ne se comprend. Plus le lecteur entre à l'intérieur du livre, plus il devient perplexe, tellement qu'à la fin il ne sait plus quoi penser, ni comment il faudrait s'y prendre pour vérifier tant d'énoncés et répondre à tant d'interrogations. Doit-il admirer, ou déplorer ? plus admirer que déplorer ? Plusieurs de ces pages, autobiographiques et critiques, d'une écriture serrée et vive, peuvent aller jusqu'au sublime (v. g. sur Mauriac, l'art, la peinture, la sincérité). La pensée est incisive et pénétrante. L'auteur a l'art du développement en profondeur. Mais que conclure de tous ces sentiments mixtes, contradictoires, voire désordonnés ? Les précautions d'une édition soignée⁴, les mises au point de l'avant-propos et la préface n'ont pu empêcher que la réaction générale fût unanime chez ceux que nous avons interrogés ; plutôt défavorable.

L'histoire de Saint-Denys-Garneau est celle d'une âme exigeante et inquiète, « toujours en quête de pardon... toujours en chasse de péché »⁵,

dépendante, divisée, finalement sans espérance immédiate et « sans port d'attache »⁶. Qui pourra comprendre sa douleur, toute sa douleur, quand lui-même ne la comprend pas toujours, l'explique mal et imparfaitement ?⁷ Qui pourra venir à bout de tant de mystère : réseau inextricable d'entêtement et d'interrogation, de blessure et d'insatisfaction, buté là comme un dernier obstacle et refus à l'obscurité des yeux désolés ?⁸ Qui pourra venir à bout de cette désolation trop attentive et de cette âme de feu qu'épouvante jusqu'à la pensée du mal ?⁹ Déchirements d'un « cœur aimanté par le fer de la croix »¹⁰, abus d'une humilité désaxée et sans mesure, doutes d'un jeune métaphysicien en pleine crise intérieure, tant de souffrances qui marquent les chemins douloureux d'un grand enfant qui ne sait pas s'adapter à la vie et aux autres, qui se cherche et se recherche pour malheureusement se retrouver comme malgré lui, face à lui, devant lui, à tous les carrefours de ses doutes et de ses déductions. Qui pourra le suivre jusqu'au bout, jusqu'en les raffinements les plus extrêmes de son introspection intolérante ? Sa solitude, de plus en plus profonde, de plus en plus lourde, « cette sensation de l'irréparable, de la fuite de tout, derrière cela profonde aspiration au métaphysique, au sens caché de l'âme », qui pourra vraiment s'en rendre compte sinon celui qui les a vécus ? Les mots ne peuvent pas tout dire : ni les siens, encore moins les nôtres. Nous ne serons devant lui que de pauvres spectateurs comme, pour la plupart devant sa poésie, d'infimes glossateurs. Nous acceptons difficilement qu'il en soit ainsi ; mais ces pages du *Journal*, si souvent lues, lues et expliquées, commentées par des proches et là où elles ont été écrites, arriverons-nous un jour à en faire le tour et dire : *c'est cela* ?

Un peu de recul aidera-t-il ? Peut-être.

Revenons à l'œuvre de Chrétien de Troyes. Un roman du XIIe siècle est autre chose qu'une autobiographie au XXe. Comment comparer l'un et l'autre et les rapprocher sinon dans un rapport lointain et discret ? Examinons le milieu spirituel qui les a suscités. Chrétien de Troyes est poète lui aussi, mais poète d'un autre temps que le nôtre et

pour un autre public. Sa poésie est toute objective, sans rapport secret avec ses propres états d'âme. L'événement extérieur seul est thème. Le récit domine l'imagerie. Voyons-le, célèbre écrivain à l'affût des « nouvelles » : il surveille par toutes les fenêtres du château pour voir s'il n'arrive pas un nouveau chevalier, un autre héros dont il pourra dire les admirables qualités et les gestes insurpassables. Ces récits, comme ses poésies, sont intelligibles à tous. Ils seront lus à haute voix. Rien de l'introspection compliquée, rien du choc et des fusions brusques des images : soumission au fait à peu près complète. Quelques indications sur les sentiments des personnages, mais ces détails sont si sommaires ! Chaque chevalier se manifeste par des actes concrets : au lecteur de deviner les états d'âme. Le poète ne doit pas tout dire ; surtout il ne doit pas forcer son lecteur à penser comme lui. Aussi Chrétien excellent-il à choisir le geste qui entre toutes les autres signifie l'action et la parole, le « beau dit » qui révèle l'état d'âme.

Que nous sommes loin du *Journal* modèle XXe siècle ! L'attention du lecteur de Chrétien de Troyes est reportée vers « en avant » ; et toujours à l'offensive, car tout arrive au profit du fait qui s'en vient. Les plus beaux sentiments comme les pires vilénies sont jugés à la lumière de ces « grandes aventures » plus ou moins vraisemblables qui ne réussissent pas moins, à la fin, grâce à un code rigoureux de savoir littéraire à fixer un caractère.

Déjà au XXe siècle un romancier sûr de son métier réussit à nous faire connaître par d'autres moyens que ceux auxquels nous croyons aujourd'hui, simplement au jeu des récits et des remarques qui les enchaînent, les rêves et les réalités de la chevalerie médiévale. Chrétien de Troyes ne fait que dire et répéter à la façon qu'aime le moyen âge comment vivent les vrais chevaliers, comment servent les gentils barons et comment tous savent aimer à la fois Dieu, la vertu et les dames. Petit baron d'un château isolé de la Loire ou grand chevalier à la cour du roi Arthur apprendront rien qu'à l'ouïr et à le lire ce qu'il faut faire pour vivre honnête, heureux et fort. Parfois l'atmosphère est rude.

DE CHRÉTIEN DE TROYES À SAINT-DENYS-GARNEAU

Pourquoi pas ? La société l'est. Ces hommes sont violents, autant que leur cœur : ils aiment les combats qui n'en finissent pas. Mais au delà de la difficulté, au bout de la victoire, pensez qu'il y a à la fenêtre du donjon l'amitié qui vous attend. Enide, la dame, sera conquise. A cet âge il faut mériter ses amitiés et il n'est même pas question de les acheter par autre chose que des épreuves de guerre. Ainsi se passe la vie. Ah ! ne craignez rien. Ces aventures sont brutales mais vous êtes certains sans trop savoir comment que le bien finira par triompher du mal. La loyauté, l'honneur, la fidélité et l'amour sont des valeurs permanentes qui assurent à l'existence comme au texte leur sens et leur ligne d'espérance. Erec et Enide tant de fois éprouvés, si souvent mis en danger, se retrouvent à la fin plus fidèles et plus unis que jamais. Le récit de leurs hauts faits s'achève dans une atmosphère de fête, fête incomparable d'hospitalité médiévale, digne de toutes les fantaisies de l'amitié courtoise : « Quand ils eurent entendu toute la messe, ils retournèrent au château... Il y avait cinq cents tables et plus... Mille chevaliers servaient le pain, mille autres le vin et mille autres les mets, vêtus de pelissons d'hermine tout frais »¹².

* * *

30 janvier 1935 — 22 janvier 1939 : Saint-Denys-Garneau, seul, de plus en plus seul, *intérieurement* l'on veut dire, rédige tant à Montréal qu'à Sainte-Catherine de Porneuf, des notes intimes qu'il jette dans des cahiers séparés auxquels manque encore peut-être le plus important¹³. Le genre littéraire qu'il adopte est celui de son siècle. Le *Journal* est devenu l'image non équivoque d'une génération repliée sur elle-même, incertaine et timide devant l'existence, triste et s'attristant, aux prises avec des aventures toutes subjectives, protégée par aucune armure efficace. Chaque combat fait que l'âme blessée, endolorie, scandalisée par ce qui lui arrive, ne sait plus à qui livrer son esprit et son cœur. Les coups se multiplient. Ils viennent de tous les côtés à la fois : « Ils m'ont tué »¹⁴. Victime ou complice involontaire d'une vision idéaliste de la vie, victime ou complice involontaire d'une religion mal ex-

pliquée, ou mal comprise, dans laquelle la morale a perdu son appui dogmatique, Saint-Denys-Garneau se sent de plus en plus menacé, prisonnier de lui-même, du temps et de tout : il se bâtit un monde spirituel intérieur impossible à supporter. Le principe de rétribution devance celui de la gratuité. La foi ne dépend plus que de celui qui la subit. L'espérance est déçue. Il y a de quoi ! Le salut par le bien commun, la vie spirituelle en société n'apparaissent plus toujours comme une nécessité absolue de chrétien. Une sincérité radicale, l'épreuve de la maladie doublant la confusion, il se sent comme vaincu à l'avance. Il le sait, il l'écrit et il a raison. Va-t-il fuir comme les autres ? Non. Il luttera malgré lui, malgré sa volonté, pour sauver sa volonté. Vrai martyr de la vie intérieure bientôt il n'entend plus que le son de sa propre voix ; il devient incapable de se taire. Il cherche. Il veut tout faire, tout essayer, tout mériter, même le don d'une grâce qu'il sait pourtant gratuite. « Stoïcisme : seule religion » possible...

* * *

La distance serait-elle si grande entre le moyen âge et nous ? Le moyen âge pas du tout introverti dans le sens où nous l'entendons se retrouve aux pires moments de son existence solidement ancré à l'espérance chrétienne : il admet les premières lignes de la Genèse et donc sait d'où il vient. Il fixe l'objectif final que lui indique l'Évangile. Entre temps, c'est la vie d'amitié à l'intérieur d'une formule communautaire peut-être moins démocratique que la nôtre mais mieux ordonnée. Le moyen âge est le temps des certitudes. L'histoire le porte et il en est certain. Il n'a jamais cru que les certitudes essentielles pouvaient dépendre de ses propres méditations. L'humilité qu'il a exaltée est celle par laquelle une âme se juge non pas par rapport à elle-même mais par rapport à un Être qui lui est supérieur. Peu d'autobiographies à cette époque, et encore ! Le récit des misères d'Abélard, les plaintes d'Héloïse et les revendications tumultueuses d'un Gérard de Wales n'ont rien à voir avec les analyses minutieuses et microscopiques d'un Kafka et d'un Gide. Ces auteurs ne sont même pas intéressés à signer leur œuvre. Qui a chanté le premier les gestes de Roland ? Qui a ré-

digé le récit des amourettes d'Aucassin et de Nicolette ? De même pourrait-on se demander, dans un autre domaine, qui a sculpté les grandes statues de Chartres, de Notre-Dame de Paris et de Reims ? Notre siècle, lui, revenons-y, a développé tout un art subtil de la recherche et de l'analyse psychologique : art si parfait que celui qui s'y adonne ne prend pas de temps à se retrouver dans ses plus profondes implications.

Saint-Denys-Garneau ne fait pas exception. Il s'analyse, se scrute, se juge, se condamne plus souvent qu'il ne s'absout. Le mal l'intéresse vraiment trop. Rien ne passe inaperçu. Aucune réaction qui ne soit remise en question. Et comme il a de la peine à rester juste, à maintenir les distinctions les plus élémentaires de l'être et du devenir, du nécessaire et du contingent, de la tendance et de l'habitude ? A revenir constamment sur lui-même, à se livrer à sa propre autopsie, il s'égare, se perd parfois dans ses propres doutes jusqu'à prendre des idées pour des réalités et des imaginations pour de vraies inspirations.

« La vertu n'est pas de se haïr, mais de s'oublier », écrit Bernanos. Il n'est pas bon de s'entretenir dans l'erreur sur soi-même. Saint-Denys-Garneau est définitivement meilleur qu'il ne le croit et qu'il ne le dit. Epris de perfection et d'absolu il s'est livré à des raffinements d'analyse qui causent notre stupéfaction. Il sait pourtant, lui qui cherche et veut Dieu avec tant d'assiduité, que la foi n'est pas *découverte* mais *accueil*, que les vérités divines ne naissent pas en nous comme un poème, mais à la façon d'une *dictée*. Comment se fait-il qu'il ne réussit pas à voir *objectivement* la réalité ? Pourquoi cette confusion entre l'idée et le fait ? Un prêtre peut se demander sans vouloir en aucune façon diminuer son témoignage, ni même le juger, ce qui serait arrivé à Saint-Denys-Garneau s'il avait lu un peu plus des Epîtres de saint Paul, surtout l'*Epître aux Romains*, et moins lu d'*Imitation*, s'il avait annoté plutôt le texte de Job et les *Psaumes*, lui qui était si ouvert à toutes les influences spirituelles.

* * *

Partout, quelle sincérité ! quel héroïsme ! quelle sainteté même ! Je connais peu de gens qui ont autant que lui vécu jusqu'à la plus ultime limite l'aventure de la douleur consentie, de la solitude choisie, la pureté de l'intention et l'angoisse de l'imperfection.

Oui, quelle sincérité ! Et c'est cette sincérité, dont souffrent tant des nôtres à cause du milieu qui les supporte mal, qui se trouve comme l'élément nouveau, l'élément original, l'élément d'espérance qui promet le dépassement. Mais cette énergie intérieure qui déborde chez tant de nos gens subit peut-être encore le malheureux sort d'une autre énergie mal contrôlée qui menace d'anéantir, elle aussi, ceux qui s'y confient sans règle.

Contrôle ? Règle ? Est-ce possible sans trahir la sincérité elle-même ? Certainement, à condition de se trouver un motif supérieur, *objectif*, qui accapare les forces, dirige la vie intérieure sans en diminuer l'authenticité.

Quel sera cet objectif ? Erec répond : Enide. Héloïse répond : Abélard. Aucassin répond : Nicolette. Saint-Denys-Garneau prévoit tour à tour que ce sera l'amitié, l'art, une vocation religieuse, Jésus-Christ...

*Je marche à côté d'une joie
D'une joie qui n'est pas à moi
D'une joie à moi que je ne puis pas prendre*

*Je marche à côté de moi en joie
J'entends mon pas en joie qui marche à côté de moi...¹⁶*

Benoît LACROIX, O. P.

Notes — 1. Poète français, auteur connu de romans de chevalerie : *Lancelot, Percival*, etc.

2. — *Erec et Enide*, roman traduit de l'ancien français d'après l'édition Mario Roques par René Louis, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen. Paris, Champion, 1954, 193 pages.

3. No 80 de la série. Edité d'après la copie de Guiot (Bibliothèque Nat. française 794).

4. Cf. SAINT-DENYS-GARNEAU, *Journal*. Préface de G. Marcotte. Montréal, Beauchemin, 1954.

5. *Poésies complètes*, Montréal, Fides, p. 107. Ces *Poésies*, cristallisations de la pensée et de l'expression de notre auteur, restent le texte *essentiel* à connaître.

6. *Ibid.*, pp. 173, 174.

7. V. g. *Journal*, pp. 131, 189, 202, 263.

8. *Ibid.*, p. 238.

9. *Ibid.*, pp. 52, 239.

10. *Poésies complètes*, p. 213.

11. *Journal*, p. 68 ; cf. pp. 134-138 et, en général, tout ce qui est de 1937.

12. *Op. cit.*, p. 182.

13. *Ibid.*, *avertissement*, pp. 7-11.

14. Cf. *Poésies complètes*, p. 201.

15. Voir dernières pages du *Journal*.

16. *Poésies complètes*, p. 101.

D'un village bourguignon aux arcades du Palais Royal

A PROPOS DE « COLETTE »

L'émotion causée par sa mort a révélé quelle place elle occupait non seulement parmi les lettres mais dans le cœur et l'imagination populaire. Il convient donc de parler d'elle avec respect jusque dans la sévérité. Je m'y appliquerai de mon mieux, même en dénonçant la manifestation scandaleuse qu'a cru devoir provoquer autour de son cercueil un étranger assez peu qualifié pour s'occuper de cette affaire, et, malheureusement, avec la complicité d'un grand hebdomadaire parisien.

Etant donné ce que tout le monde savait des idées et de l'attitude publique de Colette, des obsèques religieuses paraissaient peu probables. Cependant un des siens crut pouvoir en solliciter pour elle le bénéfice. Il se heurta à un refus inévitable. Les honnêtes gens de chez nous comprirent. Mais M. Graham Greene, né au pays de Barnum et du Ku-Klux-Klan vit là l'occasion d'une éclatante manifestation. Animé d'une sainte indignation il se dressa devant le cardinal-archevêque de Paris et lui asséna — en quels termes ! — une triple leçon de théologie, de pastorale et de charité évangélique. Puis, tout fier d'un courage égal à son incompetence, il termina sa diatribe par une formule digne de figurer à jamais dans les manuels de puérilité civile et honnête : « Avec mon humble respect pour la pourpre sacrée ». Le drôle qui sert de patron au *Figaro* aurait tout de même trouvé mieux.

Surtout sa sophistique aurait été un peu moins sommaire. Le raisonnement du romancier américain se ramène, en effet, à ces trois propositions péremptoires :

Tout baptisé a droit, après sa mort, aux prières publiques de l'Eglise.

Or, Colette avait été baptisée.

Donc, elle avait droit, etc...

Le malheur est qu'un chrétien peut renier son baptême et quitter librement l'Eglise où l'avaient introduit des volontés autres que la sienne. Ce fut exactement ce que fit Colette, sans manifeste oratoire, sans aucun éclat, mais froidement, publiquement et jusque dans la mort.

Insensible à ce qu'il faut bien appeler cette impénitence finale, insensible encore plus aux divorces successifs qui l'ont précédée, sinon préparée, M. Graham Greene trouve scandaleux qu'on n'ait pas fait entrer en ligne de compte les mérites et les succès purement humains de Colette. Au contraire, le scandale eût été d'en tenir compte et de négliger, pour des raisons toutes profanes, les aspects exclusivement religieux du problème. C'est alors que les petits, les misérables eussent accusé l'Eglise de complaisance intéressée pour les favoris de la fortune et d'infidélité à l'Évangile.

A l'incompétence doctrinale, à la faiblesse dialectique, notre intrus a cru devoir ajouter la plus impertinente superbe. Il a voulu jouer les Savonarole. En fait, il a ressuscité le matamore de foire dont les appels de pied et les roulements d'yeux divertissaient les badauds du Pont-Neuf. La recette n'en était pas meilleure : le boniment terminé on laissait le farceur à ses tréteaux déserts. A notre tour, passons.

Nous ne négligerons pas, cependant, l'hypothèse formulée par paladin : qui sait si, à la dernière minute, la grâce n'a pas provoqué le geste attendu ? Si les lèvres mourantes n'ont pas laissé échapper des mots perceptibles aux seules oreilles de Dieu ? Cette question, se la sont posée tous les croyants qui avaient été les admirateurs inquiets de Colette. Ils y avaient répondu par une prière, qu'avait précédée sans doute la prière privée du cardinal Feltin. Mais nous sommes ici devant l'inconnu, qui impose le silence. Officiellement, et par la volonté de l'intéressée même, l'Eglise était condamnée à l'abstention.

Cela ne nous empêchera pas de reconnaître qu'à orienter sa vie vers une certaine correction sociale la femme qui vient de disparaître a dépensé une énergie, une ténacité digne de respect. A en croire ses *Claudine*,

elle fut de bonne heure une enfant plus qu'avertie. Son malheur voulut que, jeune fille, elle subît le charme d'un personnage fort inquiétant. Devenu son mari, Willy découvrit son talent, l'exploita en le pervertissant. En même temps, il introduisait sa femme en des milieux suspects, voire à des amitiés fâcheuses. Ecœurée, elle divorça et entreprit de se suffire. Consciente de son talent, elle poursuivrait librement cette œuvre qu'on lui avait imposée d'abord comme une corvée et une affaire. Mais sa seule signature ne pouvait lui assurer si tôt le succès qu'avait obtenu celle du boulevardier Willy. Elle se tourna vers cette forme inférieure de théâtre qu'est le mime, et parcourut les provinces en dansant, sur d'assez vils tréteaux, des thèmes chorégraphiques aux titres significatifs : *Le Désir, la Chair*. Misère et déchéance. Elle en tirait cependant la matière de son inspiration et *La Vagabonde*, par exemple, reste un de ses livres les plus amers et les plus émouvants.

La qualité de son œuvre lui permit une première et rapide ascension. Elle conquît si bien un certain Paris qu'elle épousait Henri de Jouvenel, directeur du grand journal *Le Matin*, puis sénateur de la Corrèze. Union précaire, d'ailleurs, et qui, elle aussi, aboutit à un divorce. Une fille, du moins, en était née à qui sa mère devait, jusqu'au bout, consacrer le meilleur d'elle-même.

Désormais, Colette était mieux que lancée, elle était établie. Avec l'indépendance, ses livres lui assuraient une notoriété qui devait toucher à la gloire : nomination, promotions dans la Légion d'Honneur, élection à l'Académie Royale de Belgique, puis chez les Goncourt, faisaient d'elle un personnage. Elle n'en abusa pas. Attachée, malgré quelque nomadisme, à son intérieur, à son travail, elle ne dispersa pas. Beaucoup plus discrète que la comtesse de Noailles, elle ne se crut pas autorisée à vaticiner à propos de tout et de rien. Les manifestes ne l'attiraient guère et autour d'elle on s'agitait beaucoup plus qu'elle-même. J'ai l'impression qu'elle subissait plus qu'elle ne provoquait la publicité ; et sur la photographie qui représente un Mauriac à ses pieds, ce n'est pas elle, semble-t-il, qui a pris la pose...

Elle s'est établie, disais-je tout à l'heure. Dans un certain ordre social purement laïque, sans doute ; mais grâce à des efforts dont on ne saurait méconnaître le mérite ni l'efficacité. Du music-hall au noble logis du Palais-Royal, la Vagabonde a tout de même accompli une assez belle ascension.

Elle pouvait en être fière. En a-t-elle été plus heureuse ?

L'étude de son œuvre nous permet d'en douter.

Une capacité de jouissance s'y manifeste, exceptionnelle, prodigieuse. Produit vivace du terroir bourguignon, Colette en a été, pour ainsi dire, l'insatiable faunesse. Avidé de sensations, elle était servie par une complexion de bacchante, mais de bacchante toujours lucide. Sur les choses inanimées, sur les plantes, sur les bêtes, elle assène un regard vorace ; elle happe, elle étreint l'objet de sa convoitise ; mais appréhender ne lui suffit pas, elle veut connaître. Avec une subtilité fervente, une exactitude tout ensemble amoureuse et cruelle, elle analyse les veines d'un caillou, les replis d'une conque, les nuances changeantes d'une fleur, sa douceur froide de satin ou sa caresse de velours, le pelage soyeux, la démarche souple et discrète, les crocs, les babines, le regard pailleté d'un félin, la palpitation d'un oiseau sous son plumage terne ou lustré. Tout cela, noyé d'ombre ou de lumière, baigné d'âcres senteurs ou de parfums délicats, bercé de souffles légers ou de rafales tempétueuses, ferait un décor enchanteur s'il n'était celui d'une implacable mêlée où la fleur elle-même a des cruautés sauvages.

Que sera-ce chez les hommes ?

La lutte n'y est pas moins acharnée, au contraire, ce qui n'a pas lieu de nous surprendre, les occasions de rivalité étant beaucoup plus nombreuses, les motifs plus compliqués, les excuses plus faciles à trouver. Belle occasion pour le moraliste d'exploiter une mine inépuisable. Dans le canton qu'elle a choisi, Colette apporte une clairvoyance, une pénétration incomparable. Avec cela, un sens exceptionnel du mot exact, de la formule définitive. Mais du cœur humain — je ne dis pas de l'âme humaine — elle ne connaît guère qu'un domaine, celui de l'amour, et encore

d'un amour où la sensualité l'emporte de beaucoup sur le sentiment. Sensuels ses adolescents inquiets, ses bellâtres (*Chéri, La fin de Chéri*), ses fausses ingénues et ses jeunes courtisanes, ses femmes mûres surtout, ses vieilles dames qui refusent d'abdiquer, et cherchent une espèce de revanche à lancer dans la galanterie les innocentes qui se confient à elles. Monde affreux où la sensation recherchée pour elle-même, renforcée, prolongée par l'analyse, exaspérée par la conscience de sa précarité, devient une espèce de chancre qui, en dévorant sa victime, la dégoûte d'elle-même.

Sans doute Colette n'est-elle pas la première à peindre la tyrannie des sens. Parmi les héroïnes de Racine figure une certaine Roxane qui, elle aussi, est un assez bel animal. Et quel émoi physique chez la « fille de Minos et de Pasiphaé » ! Mais chez Phèdre un sens moral subsiste, qui la fait rougir d'elle-même, la pousse à l'aveu public, à l'expiation. De Roxane même le langage reste discret, plus allusif que direct. Colette, au contraire, s'attarde avec une sombre complaisance à la description des désordres sensuels. Chez elle, par exemple, la jalousie est d'abord, surtout, une souffrance physique ; nourrie de souvenirs sensoriels, elle crée des images analogues, elle vit d'avance un drame dont elle voit les acteurs se regarder, se rejoindre, s'aimer ; elle s'enivre de ce qui lui fait horreur, s'exalte jusqu'à la folie furieuse ou sombre dans l'hébétude.

« Un corps en liberté » a dit Marcel Arland de la romancière elle-même. En liberté ou asservis à leur passion, elle n'a jamais peint que des corps. Cette prédominance de la sensation sur le sentiment a parfois d'étranges conséquences.

Un exemple.

Une jeune mariée regarde dormir l'homme à qui elle vient d'engager sa vie. Jusqu'alors elle a tout aimé de lui ; mais, soudain, elle découvre que, couverte de poils roux, sa main est, de plus, rugueuse et vulgaire, et cette main qu'elle baisait avec ferveur, ne lui inspire plus que répulsion. Son dégoût s'étend à l'homme tout entier et c'en est fait d'un bel

amour. Faillite inévitable de tout attachement que ne purifie aucun élément spirituel.

Or, du monde que hantent les personnages de Colette, l'esprit est absent. Eux-mêmes n'ont point d'âme. A peindre leurs faits et gestes, Colette a pu éprouver l'âpre plaisir d'un moraliste désabusé, on doute qu'elle y ait connu la joie. Seule la contemplation des plantes et des bêtes a pu parfois l'épanouir. Et aussi la satisfaction de leur avoir consacré des pages d'un pur et sûr français, savoureux, juteux et ferme. Elle a pu se féliciter même d'avoir conduit un récit avec une rare maîtrise et, d'un épisode banal, tiré tout un drame à la fois familier et cruel. Je songe ici à de petits chefs-d'œuvre comme *la Chatte* ou *le Képi*. Mais où est dans son œuvre la joie souriante, apaisée ? Ses plus légitimes et pures tendresses sont teintées de mélancolie, et l'on a rarement l'impression qu'elles s'expriment en toute liberté.

Amertume d'un côté ; de l'autre, discrétion presque farouche. On peut — je le répète — se demander si, comblée de talent, d'argent, d'honneurs et de gloire, cette femme a connu le vrai bonheur.

Qui ne connaît d'elle que les images livrées au public reste inquiet. Le front têtu, l'œil en coulisse, le regard aigu, les lèvres minces, la mâchoire serrée qu'avait déjà *Claudine*, nous les retrouvons chez la vieille dame du Claridge et du Palais-Royal. Elle impose, elle inquiète plus qu'elle n'attire. Ses amis eux-mêmes la trouvaient lointaine, fermée. Sur quel rêve évanoui ? Sur quel désir déçu ? Sur quelle involontaire inquiétude ?

C'est qu'il ne suffit pas de s'être ébattu librement dans le monde de la sensation. L'homme souffre de cela même qu'il veut ignorer. Or, à en juger par son œuvre et ses actes publics, Colette n'a rien voulu connaître des aspirations supérieures qui font la dignité de l'homme, et même quand elle affirme que « rien ne dépérit » — ces mots figurent, nous dit-on, sur une page écrite la veille même de sa mort — c'est à la seule matière qu'elle confère la pérennité.

Il en résulte, dans son œuvre, comme dans sa vie, « un vide qui conduit naturellement à Dieu », dit, ou à peu près, François Mauriac. A condition toutefois d'éprouver déjà le besoin de Dieu. Quant à ceux qui ne souffrent pas de son absence — ou qui s'en réjouissent — ce n'est pas ce néant spirituel qui les ramènera à Lui.

Dès lors, notre admiration doit se garder d'une indulgence excessive. Sans nier le génie de Colette on peut juger prématuré son accès au panthéon scolaire. Et si la vulgarisation par le théâtre et le cinéma rendent impossibles certaines ignorances, il n'en est que plus nécessaire de ne pas multiplier les imprudences.

Fûssent-elles inspirées par ce qu'on croit la charité.

En écrivant ces derniers mots, je pense à l'excellent prêtre dont le *Figaro littéraire* nous apporte, en forme de prière, les effusions lyriques en l'honneur et en faveur de Colette. Les voici :

« Mon Dieu ! notre Colette qui a tant aimé la terre créée par vous est en route vers votre maison. Elle n'a pas reçu, au dernier moment, la bénédiction de votre Eglise, malgré son baptême, parce que votre Eglise ne peut pas faire... que le « oui » soit « non » et que le « non » soit « oui ». Mais n'est-ce pas un peu votre faute, mon Dieu ? Vous avez créé les fleurs si belles et les oiseaux si chantants qu'elle n'avait d'yeux et d'oreilles sur terre que pour ces créatures sorties de vos mains : c'est la seule manière qu'elle eut de vous voir et de vous entendre ».

Mais non, Monsieur l'abbé, mais non. Ni dans les fleurs, ni dans les oiseaux, Colette n'a jamais vu les créatures de Dieu. Jamais l'univers terrestre ne lui a été occasion de prière, même inconsciente ; elle en a joui en païenne, en bacchante. Ce n'est tout de même pas la même chose.

Voici plus grave et que vous semblez oublier : Colette a écrit tout un livre sur « Ces plaisirs qu'on appelle physiques ». Ce livre est d'un expert, et plusieurs de ses romans sont, sinon autobiographiques, du moins clairement confidentiels. Quelque part même, elle justifie les escales que, au cours de ses vagabondages, elle a pu faire à Lesbos. Nous ne l'écraserons pas pour autant d'un pharisaïque mépris ; mais si,

dans leur amertume finale, ces expériences ne l'ont jamais conduite à désirer autre chose, comment découvrir en cette âme le moindre sentiment religieux ?

Vous l'avez si bien compris vous-même que, dans un passage qui se concilie mal avec votre péroraison, vous croyez pouvoir écrire : « Les morts ont leur fierté. Nous est-il possible de nous figurer Colette sous le goupillon de l'absoute ou le torrent du *Dies iræ* ? Tout au plus aurait-on souhaité (!) qu'un service funèbre eût été composé spécialement pour elle avec un chant des *Bucoliques* (le 4^e peut-être ?) en guise de préface, et un extrait du *De natura rerum* (le couplet contre la superstition ou l'*Hymne à la Volupté* qui ravissait La Fontaine ?) de Lucrèce, à l'Évangile ».

Ce service, Monsieur l'abbé, à quel célébrant en auriez-vous confié le soin ? Et, encore une fois, comment n'avez-vous pas vu que, parfaitement convenable à l'épicurisme tout païen de Colette, votre souhait affaiblit singulièrement tout ce que vous écrivez ensuite sur l'amour prétendu de celle-ci pour *les créatures de Dieu* ?

Je laisse de côté les fleurs poétiques que vous prodiguez à votre « chère Claudine », formule un peu étrange sous une plume sacerdotale. Mais tout comme vous le faites à propos du « lyrisme » de M. Graham Greene, ne peut-on juger qu'elles « se moquent de la logique » ?

Je m'excuse de cette discussion qui peut paraître irrespectueuse de la part d'un simple laïque. Mais comme elle est significative, cette lettre, la seule que *le Figaro* ait publiée en caractères gras, et, malgré de discrètes réserves, comme elle sert la cause de M. Graham Greene, agresseur du cardinal-archevêque de Paris ! Au nom de la beauté de l'art, on justifie tout et l'on veut concilier les inconciliables. On ne signale même plus les manques qui diminuent l'œuvre de Colette et qu'a cru devoir regretter un agnostique comme Emile Henriot. Contre ces défaillances de l'esprit, peut-être peut-on protester sans offenser l'art, ni la charité. Je n'ai pas eu d'autre prétention.

H. G. DESCHAMPS

L'Apôtre des Sans-Logis

Ce dimanche 22 août, dans ce chef-lieu de canton dauphinois, on s'affaire autour de M. le Curé-Doyen. Ne va-t-on pas célébrer la Fête de la Terre ? Or, il a plu toute la nuit, comme il peut pleuvoir en montagne ; jusqu'au dernier moment on s'est demandé si l'« on pourrait célébrer la messe en plein air. Alors, on va, on vient, on court, on s'interpelle, on scie, on cloue, on tend des fils, on essaie la radio, on dresse des mâts, on y attache des drapeaux, cependant que, à l'entrée de la venelle, limousines, camionnettes, cars départementaux déversent fidèles et simples curieux. Enfin, avec un peu de retard, tout est prêt. L'autel se dresse sur un podium de planches ; un chœur mixte entoure un petit harmonium chevrotant ; une clique s'avance tambours battants, trompettes retentissantes, précédant un groupe d'ecclésiastiques. Ils entourent un prêtre qui vient de Paris et sur lequel se concentrent aussitôt tous les regards. L'on se dit : « Le voilà ! — Là, devant toi, avec sa barbe et sa pèlerine. — Ah ! oui, je le reconnais. — Tu ne l'as jamais vu. — Avec ça ! Dans la Croix... » Mais la clochette tinte, la messe commence, on se recueille, on prie, on chante.

Cependant, quelques-uns s'impatientent, qui sont venus pour l'entendre, cet homme devenu fameux en quelques jours, pour avoir, une nuit d'hiver rigoureux, dénoncé l'affreuse, la mortelle misère des sans-logis. Agenouillé sur son prie-dieu, la tête dans ses mains, ou le regard suppliant tourné vers le ciel, il invoque l'Esprit-Saint, tous ceux aussi qui, avant lui, ont prêché pour le soulagement des malheureux. Enfin, il se lève, s'avance. Avec son visage émacié, sa barbe châtain, son sourire, ses yeux doux et pénétrants, il est bien vrai qu'il fait penser à saint François d'Assise. Et aussi avec son blouson, sa ceinture de cuir et ses gros souliers. De fait, c'est un pauvre volontaire qui, à des cultivateurs, à peu près tous aisés sinon riches, va prêcher pour ceux dont l'injustice sociale fait des misérables. Il parlera au nom du Christ ; et pour thème de son sermon il prend les paroles fameuses : « J'ai eu faim... J'ai eu soif... J'étais nu... »

Il le développe sans autre éloquence que celle de son cœur. Pas plus que le saint Paul évoqué par Bossuet, il ne se soucie de beau langage ; le mot peut n'être pas d'une rigoureuse exactitude, la phrase d'un équilibre rigoureux, la période d'une harmonie parfaite ; peu lui importe. Se faire comprendre, émouvoir, persuader lui suffisent. Il y réussit parfaitement ; la quête le prouvera tout à l'heure, où les billets de cent francs l'emporteront de beaucoup sur les pièces d'aluminium.

Le soir, ce sera encore mieux. Sept mille personnes se presseront sur ce pré où n'était venu le matin qu'un millier de fidèles. Diverses attractions, il est vrai, dont un défilé de chars, attiraient les curieux. Mais l'abbé Pierre — vous avez deviné depuis le début que c'était lui — ne parla qu'en fin d'après-midi, et pendant une bonne heure. On l'avait attendu fidèlement ; c'est debout, les pieds dans l'herbe humide, et la fraîcheur tombant de la montagne, qu'on l'écouta sans fatigue. Il disait comment, député de Lorraine, mais sans domicile à Paris, il avait dû finalement gîter dans une maison délabrée de la banlieue ; bientôt il y accueillait un malheureux qui, sans lui, serait mort de désespoir ; un second survint, puis d'autres, dont quelques gibiers de potence, et plus encore de déclassés. Sauvés par lui, ces hors-la-loi entreprirent d'en sauver d'autres, pour lesquels ils se feraient chiffonniers, puis maçons, menuisiers, serruriers, couvreurs, plombiers, bref, constructeurs de logis, créateurs de foyers. Ainsi naquirent *Les Compagnons d'Emmaüs*. Moins de vingt au départ, ils sont aujourd'hui six cents. Grâce à eux, vivent désormais dans des conditions décentes ces dix-huit personnes naguère confinées dans deux pièces et qui devaient, le soir, entasser sur la table les chaises, les ustensiles, étaler par terre, sur quels matelas ! de misérables couvertures, voire coucher à même le plancher, tandis que les privilégiés occupaient trois châssis superposés le long d'un mur. D'autres vivaient dans une cave où circulaient les rats ; une toute petite fille y eut une oreille et un doigt de pied dévorés ; d'autres avaient dû se contenter d'un véritable trou dans la terre.

L'APÔTRE DES SANS-LOGIS

C'est pour toutes ces misères, hier encore insoupçonnées et comme insoupçonnables, que, non content de prêcher et de quêter, l'abbé Pierre — heureusement ancien député — non seulement alerte l'opinion, mais secoue l'Administration, sollicite, presse, gourmande les plus hauts fonctionnaires, les ministres et jusqu'aux grands établissements financiers.

On comprend que ce prédicateur de croisade prenne aux yeux de certaines puissances, ou simplement de certains satisfaits, figure de fâcheux. Mais rien, ni personne, ne saurait l'arrêter, et les démêlés de ce nouveau « petit pauvre » avec les hommes d'argent constitueront, un jour, un bien curieux chapitre d'histoire.

Pour le moment, ce valétudinaire se dépense avec une inquiétante prodigalité. Un samedi du printemps dernier, il avait participé tout le jour à des cérémonies officielles en Normandie ; rentré à Paris vers trois heures du matin, il prêchait d'abord en banlieue, arrivait à l'Institut Catholique un peu après onze heures, parlait trente minutes, puis courait en hâte vers un autre rendez-vous.

Il y a quelques jours, après un voyage de nuit, il arrivait à Vizille pour un sermon matinal ; aussitôt départ à jeun pour Mens où se célébrait la Fête de la Terre ; il dit sa messe, avale un petit déjeuner sommaire ; quelques instants après, il prononce son deuxième sermon, puis assiste à la messe jusqu'au bout. *L'Ite Missa est* ne le libère pas ; on l'entoure, on le presse, les hommes veulent lui serrer la main, les mamans faire bénir leurs enfants. Inconscients fâcheux et bien excusables, mais qui ajoutent à la fatigue d'un apôtre incapable de se défendre.

Se reposera-t-il à cette table d'hôtel où M. le Maire l'invite ensuite avec M. le Curé ? Ce n'est pas sûr, car on le fera encore parler, toujours parler. Son repas n'est pas terminé qu'un importun se présente, lui demandant quelques instants d'entretien. De fait, une demi-heure plus tard, au presbytère, l'abbé Pierre est, une fois de plus, à la question. Au bord de son fauteuil, la tête penchée en avant, comme trop lourde, les yeux clos, la voix blanche, exténuée, il se prête à l'interrogatoire. Son

interlocuteur s'excuse sincèrement, en proie au remords. Mais quoi ! il est là à votre intention, chers lecteurs ; c'est pour vous qu'il s'informe. Et voici ce qu'il apprend.

Henri Grouès (Pierre sera son nom de guerre) est né d'une famille de « soyeux » lyonnais. « Gosse de riches » dit-il de lui-même ; mais pas de mauvais riches. Son père faisait plus que « pratiquer », au sens sommaire du mot. Pour avoir lu l'Évangile, il menait son fils chez les pauvres, et le mettait très tôt devant ce grand problème de la misère iméritée. L'enfant comprit si bien qu'après avoir fait ses études secondaires chez les Jésuites (leur collège est, à Lyon, le collège de « la bonne société ») il frappa à la porte des Capucins. Sa santé ne lui permettant pas de s'y fixer, il revient dans son diocèse d'origine, celui de Grenoble. Ordonné prêtre et toujours peu robuste, il entre dans le ministère actif, tour à tour vicaire, aumônier de la J. O. C., de la J. A. C., toujours ardent, généreux, prêt à courir tous les risques. On le vit bien quand s'organisa le fameux maquis du Vercors, où périt notamment l'éminent théologien qu'était le Père de Montcheuil, S. J. Sans se cantonner dans le maquis lui-même, Henri Grouès, devenu Pierre, acceptait les missions les plus délicates : transmissions de messages, conduite de volontaires vers l'Espagne. Arrêté deux fois, il s'évade deux fois, aggravant d'autant ses chances d'être fusillé le jour où les Allemands le reprendraient. Il y gagne non seulement la confiance admirative de ses chefs immédiats, mais de ceux qui — pétainistes et gaullistes — organisaient également l'armée d'Afrique du Nord et assuraient la liaison avec la France non-occupée. A son tour, il gagne Alger, par l'Espagne. D'accord avec le Nonce, les grands chefs lui confient une mission à la fois militaire et religieuse, qui lui vaut de parcourir 20 000 kilomètres. Jolie promenade pour un petit homme, maigre et fragile, qu'on verrait plutôt étendu sur un transatlantique, sous le ciel de la Côte d'Azur ! Il ne lui manquait plus que de passer dans la marine. De fait, il devient, jusqu'en 1944, collaborateur de Mgr Bressoles, aumônier général. La libération

L'APÔTRE DES SANS-LOGIS

Le trouve à Paris, épuisé, plus que jamais indifférent à son intérêt personnel. Rencontré par hasard, un camarade du Vercors l'engage à entrer au Parlement avec le pur esprit de la Résistance authentique.

Consulté, le vénérable cardinal Suhard donne un avis favorable ; restaient à obtenir les autorisations nécessaires de l'évêque de Grenoble. Elles arrivèrent sans difficulté. Henri Grouès devenait définitivement l'abbé Pierre.

La Lorraine l'envoie siéger à l'Assemblée Constituante, puis à l'Assemblée Nationale. Il siégera sur les bancs du M. R. P. pendant plus de trois ans. Il les quitte et devient « indépendant » le jour où, pour des raisons électorales, le M. R. P. accepte des « apparentements » qui l'obligeront à édulcorer son programme social. Le « gosse de riches » reste fidèle au peuple, si souvent et si injustement déshérité.

J'ai dit comment le hasard, c'est-à-dire la Providence, fit de lui l'apôtre des sans-logis et des mal-logés. Vite connu, admiré, encouragé par les petites gens, c'est en février dernier que l'abbé Pierre force par un coup d'éclat l'attention de tout le pays. Dans une roulotte de la zone une fillette était morte de froid. Les parents étaient de braves gens, laborieux et rangés, mais qui, eux non plus, n'avaient pas trouvé de gîte. A la Télévision Nationale, dans un élan imprévu et peu réglementaire de son cœur, l'abbé Pierre dénonça ce scandale à l'indignation des honnêtes gens.

Ce fut un sursaut de tout le pays. De mandats, de chèques, de billets gros et petits, de pièces de monnaie, ce fut une avalanche. Les dons en nature, literie, linge, vêtements, chaussures, mobilier s'entassèrent au point d'encombrer halls, hangars, salles des pas perdus d'une gare immense ; bientôt il fallut endiguer le flot, d'autant qu'on avait d'abord tout accueilli ; chaises et tables bancales, vieilles bouteilles, porcelaines ou faïences plus ou moins ébréchées, lainages plus ou moins mités, chiffons, ferraille et vieux papiers, qu'on retapait, rafraîchissait vaille que vaille, ou qu'on cédait aux chiffonniers professionnels, à prix d'amis.

On fit mieux. Des chambres transformées en débarras furent vidées, aménagées, j'allais dire humanisées, pour s'ouvrir aux malheureux. *Les Compagnons d'Emmaüs* multiplièrent plus que jamais la construction des logis urgents. Et même quand, pressé par l'opinion publique, l'État dut élaborer un programme de logements qu'il ne pouvait réaliser faute de moyens financiers, ce sont les appels de l'abbé Pierre qui assurèrent le succès de l'emprunt lancé à cet effet.

A ce succès, les banques, les grandes affaires ne contribuèrent que chichement et en rechignant. Leur mauvaise volonté, comme celle de certaines Administrations, fut cruelle à l'abbé Pierre. Elle met davantage en lumière la générosité de ces classes moyennes et de ces petites gens qui restent la meilleure force de notre pays.

L'ancien député prit une spirituelle revanche en s'adressant un beau matin à la générosité personnelle des parlementaires. Cédant au respect humain ou à leur bon cœur, en tout cas séduits, presque tous répondirent à l'appel ; si bien qu'une des constructions du petit curé est due à la souscription d'anticléricaux notoires. L'abbé Pierre a dû inscrire leurs noms à son *Memento des Vivants* ; mais il les a, en même temps, enfouis dans le plus profond silence. A aucun de ces souscripteurs, il ne voudrait causer le moindre ennui, avec son groupe, son parti, son syndicat ou sa loge. Beau sujet de fabliau, ne trouvez-vous pas ?

Et voici, pour finir, une page de *Légende dorée*.

Au début de son apostolat, l'abbé Pierre partage, avec tout un groupe de miséreux, une baraque de dimensions restreintes et de confort plus que médiocre. Arrive toute une famille d'errants. On se regarde, on se compte, on est consterné ; pas une place, pas un coin disponible. D'autre part, comment rejeter sur le pavé, sur la route peut-être du désespoir, ces frères malchanceux ? Alors, une idée surgit du cœur de l'abbé. On les logera, fallût-il déloger quelqu'un. Mais qui ? Alors il pénètre dans une petite pièce qu'éclaire une petite lampe. Il monte un degré, fléchit le genou, ouvre la porte d'un petit coffre, en tire un vase voilé sur-

L'APÔTRE DES SANS-LOGIS

monté d'une petite croix ; puis, les yeux baissés, murmurant des paroles mystérieuses, il se dirige vers un réduit sans air, sans lumière, dépose pieusement son léger fardeau sur une tablette d'encoignure, revient vers ceux qui l'attendent avec un étonnement anxieux, leur montre la pièce restée vide en leur disant : « Notre-Seigneur Jésus vous cède la place ».

Sans doute ceux devant qui il s'effaçait lui firent-ils dans leur cœur une place qu'il n'avait jamais occupée. Sans doute aussi, le saint d'Assise dit-il à son ancien novice : « Petit frère Pierre, tu es mien quand même ».

LA CHARMONDIÈRE

La parabole de la brebis perdue

(La mise au point du zèle voulu par Dieu)

Jamais Jésus ne produisit sur ses contemporains l'impression d'un prédicateur réservé aux élites. Bien au contraire ! Il compta aux tout premiers rangs de son public des auditeurs inattendus. « Tous les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'entendre... »

Le jeune Rabbi ne parlait point d'un Dieu dont la justice n'était qu'une sublimation pure et simple de celle des hommes. Cette fois, les plus misérables pouvaient reprendre confiance ! A travers la Paternité du Cœur infini, Jésus leur révélait leurs propres chances.

Et voici qu'à cet enseignement inouï, Jésus joignait des actes encore plus éloquents. Les pécheurs bénéficièrent, de sa part, d'une préférence scandaleuse. Il alla si loin, qu'il réussit à rallier, contre lui, l'unanimité des éléments les plus opposés de la meilleure société d'Israël. « Les Phari-siens comme les Scribes murmuraient, disant : « Cet homme accueille les pécheurs et mange avec eux... »

Pour comprendre la gravité de la réponse de Jésus, il importe de connaître celle de l'objection elle-même.

* * *

I

LES RAISONS DES PHARISIENS ET DES SCRIBES

Il serait trop simple d'attribuer à la seule malveillance les réflexions sévères provoquées par la bonté de Jésus à l'égard des pécheurs. Le manque de cœur qu'elles dénotent a, hélas ! d'autres raisons — et d'autres justifications — que le seul mépris engendré par l'orgueil personnel.

Indépendamment de leurs sentiments intimes, la situation officielle des Scribes et des Pharisiens les disposait à interpréter sous son jour le plus défavorable la condescendance de Jésus. Gardiens du prestige de

la Loi sur l'opinion publique, ils se devaient de juger en fonction des exigences objectives de l'ordre.

Or ces dernières sont loin de coïncider avec celles de la pitié miséricordieuse. La politique de la clémence ne saurait, de la part d'une autorité consciente de ses responsabilités, être érigée en principe. S'il veut maintenir son prestige et stopper net l'indiscipline, un chef digne de ce nom doit à l'égard des moindres manifestations de désobéissance, se montrer impitoyable. L'indulgence est une forme de générosité dont il lui faut se résigner à se montrer avare.

A cette abstraction nécessaire de ses sentiments, sa charge ajoute l'obligation de prendre des sanctions, dont souvent l'odieux dépasse la gravité objective des délits commis. Tout châtiment officiel est pour l'opinion publique une leçon. Le souci de prévenir la contagion du mal contraint le juge le moins cruel à exposer les coupables à la réprobation générale.

Considéré de ce point de vue, le renoncement à l'indulgence systématique apparaît comme une forme de dévouement au bien public. Que dire, lorsqu'il s'agit d'une collectivité, dont Dieu en personne a fixé les lois ? Les fautes et les délits ne sont plus alors de simples désordres sociaux, mais des désobéissances à Dieu. Les tolérer devient, pour les responsables du prestige de la Loi divine, une faute autrement grave que la simple carence d'autorité : un désintéressement blasphématoire de la gloire de Dieu et une méconnaissance criminelle du caractère sacré de leur mission auprès de son peuple.

En réagissant contre Jésus, les scribes et les pharisiens avaient donc conscience, non de satisfaire leur antipathie personnelle, mais de remplir une mission. A ces motifs officiels objectifs s'ajoutait la sincérité de leur propre conduite. Ils défendaient une discipline dont personnellement ils pratiquaient les exigences !! La sévérité de leurs propres mœurs expliquait — et excusait — en partie l'âpreté de leur intolérance.

La vertu est, ici-bas, loin d'être toujours facile. Elle a, pour inévitable rançon, le renoncement à bien des aises. Et cela pour un but d'où, sou-

vent, sont exclus les avantages matériels immédiats. De là, son besoin instinctif, souvent inconscient, de se créer des stimulants. Contre l'attrance des biens qu'elle sacrifie, elle se défend par le mépris. Sur ceux qu'elle refuse d'imiter elle jette un blâme qui la préserve de l'envie et... du regret. Elle s'interdit de laisser avec eux s'instaurer des relations dont elle redoute, pour son propre courage, la dissolvante douceur.

A ces contacts trop séducteurs, elle substitue une agressivité qui, au moins, la persuade de la sincérité de son zèle. Elle se croit forte, alors que son raidissement trahit son insécurité. Sa dureté est celle des mollusques qui, sans leur caparace parfois hérissée de piquants, ne sauraient survivre. Ils adoptent d'instinct la tactique des faibles qui, à l'avance, disqualifient leurs vainqueurs. La défaite des « persécutés » est toujours excusable. Ils ont été victimes de leur propre conscience, trop délicate, trop pure...

Pour de tels êtres le grégairisme est une nécessité vitale. Le nombre rassure et confère au moins l'illusion d'un renforcement d'importance. Chaque chiffre finit par s'identifier à la somme globale à laquelle il contribue... De là l'exaltation, à la fois hystérique et redoutable, de l'opinion commune de certains milieux. En toutes les sociétés ils représentent les groupements les plus farouchement sectaires.

De l'amour du bien, ils ne savent que le négatif : l'obsession du mal. Toute mesure, présentée comme un moyen de réduire la nuisance des forces mauvaises, les trouve à priori consentants. L'humilité, qui les fait se défier d'eux-mêmes, leur inspire une confiance aveugle dans les décisions des autorités sur qui l'ordre repose...

En Occident comme en Orient, à condition qu'ils aient été prononcés par la justice officielle, les verdicts les plus monstrueux sont accueillis comme des mesures, regrettables mais indispensables, de salut public. La réaction spontanée des braves gens est rarement l'horreur. « Aux grands maux les grands remèdes !... » Il est juste et digne, équitable et salutaire que par tous les moyens le mal, sous toutes ses formes, soit dénoncé, traqué, anéanti. Les individus n'ont point à juger des qualités de la tactique !

LA PARABOLE DE LA BREBIS PERDUE

Les intérêts du Bien ne sont-ils pas en jeu ? Lui aussi a droit à sa revanche... Et, avec lui, tous ses représentants et ses serviteurs qu'ont si longtemps bafoués les « adversaires... »

En Israël, comme partout, la sévérité à l'égard des coupables faisait figure de vertu. En prônant l'indulgence, Jésus favorisait les forces mauvaises et, ce qui est pis, décourageait les bonnes volontés. A quoi servirait-il désormais de ne point, comme les autres, en prendre à son aise et se payer du bon temps ?

Les objections étaient graves. Aussi l'évangéliste saint Luc n'attribue aucunement à la malveillance pure la réaction des scribes et des pharisiens. Il nous les montre plutôt semblables à de vieux maîtres, pleins d'expérience et du gouvernement et des hommes, devant un confrère encore novice. Ils lui crient casse-cou : le préviennent des désastres auxquels sa générosité l'expose. Au delà des barrières qu'il renverse avec une si magnanime insolence, s'ouvre le gouffre de l'anarchie.

II

LA RÉPONSE DE JÉSUS

Jésus se garde de discuter. Il sait qu'ils ont raison, et qu'ils le savent ! Il ne risque aucun argument. Inutile d'attaquer de front la citadelle imprenable qu'est une conscience sûre de son fait. Il évite toute allusion à la légitimité de leur point de vue. Il ne conteste aucunement les droits de la justice humaine.

Renonçant à toute dialectique, Jésus se contente de raconter deux paraboles. Deux histoires très familières. La vérité repose non sur des principes spirituels sublimes, mais sur l'expérience prosaïque quotidienne. Il s'agit de deux réactions tout instinctives, de l'intérêt qu'inspire à l'égard des biens matériels la nécessité vitale. Qui, surtout s'il ne les possède qu'en quantité minime, se désintéresse de la perte d'une brebis ou d'une pièce d'argent ? Elle a pour lui l'ampleur d'une catastrophe personnelle ! Ainsi pour Dieu l'égarément d'un seul pécheur...

Sur les causes du départ de la brebis Jésus ne dit rien. Elle a quitté spontanément le troupeau. Nul ne l'a enlevée ni forcée.

De son équipée elle est responsable. De la folie commise nous ne saurions avec certitude expliquer la genèse... Le secret d'un crâne moutonnesque nous est aussi obscur que celui des humains (que présentement Jésus lui compare). Nous en sommes réduits à des conjectures plus ou moins plausibles... Nous pouvons parmi elles compter l'attraction de l'inconnu, le goût de l'aventure et cette indéracinable croyance que les lointains, aux trésors fabuleux, recèlent le secret du bonheur.

Les rêves, qui de la vie sont l'embellissement et le complément nécessaires, peuvent également lui devenir aussi redoutables... que les fleurs vénéneuses ! Chez qui les entretient, ils finissent par déclencher le dégoût de la réalité banale. Un jour vint où, dominée par eux, la brebis se trouve détachée. Plus puissant que sa pusillanimité instinctive, plus impérieux que les liens de l'habitude, plus fort que la crainte de l'insécurité et de l'inconnu l'emporta le désir de partir.

Qui eût pu désormais l'arrêter ? La hantise de la monotonie l'a jusqu'en ses nerfs transformée en jouet du besoin de changement à tout prix. Elle n'a qu'une hantise : ne plus retrouver les mêmes compagnes, ne plus refaire les mêmes gestes, ne plus être prisonnière du même horizon, des mêmes murs. Qu'importent l'incertitude, le danger même ? Advienne que pourra, pourvu que ce soit différent !

Que regretterait-elle ? Elle sait trop, hélas ! que la plupart du temps ce monde qu'elle abandonne lui fut pire que la solitude, un désert véritable de compréhension et d'amour. Plus encore que la propre folie de ses illusions, une amère expérience explique le pourquoi. Mieux écoutée, plus entourée, en serait-elle jamais arrivée, elle jadis si sincère, à voir dans l'inconnu un repos et dans la nuit froide un refuge ?

* * *

Le troupeau, lui, s'est refermé. Plus solidaire, plus compact que jamais. Enfin tranquille, parce que délivré de la présence de cette insatisfaitte, insupportable et encombrante. Chacun maintenant respire et, en

LA PARABOLE DE LA BREBIS PERDUE

son for intérieur, savoure la satisfaction d'un départ qu'il n'a pas eu à décider. La « brebis-chèvre » leur a au moins épargné ce souci !

En langage brebis chacun à présent dit son mot ! Comme il fallait s'y attendre, il avait depuis longtemps prévu la chose. Avec une précision infaillible, il reconstitue jusqu'en ses plus subtils détails la genèse de cette fugue, les origines de cette chute. Tous, ou à peu près, apportent leur part à la litanie des défauts et des infidélités qui seuls peuvent expliquer une conclusion aussi lamentable. Les autres — moins perspicaces ou moins imaginatifs — y ajoutent leurs commentaires indignés.

Conscientes de leur mission d'éducatrices, les mamans-brebis se font un devoir de tirer, de ce reniement, la leçon qui à jamais prémunira les chers petits agneaux contre les séductions d'un tel exemple. Ici, les scrupules ne sont plus de mise ! N'est-il point essentiel d'inscrire au plus profond des jeunes cervelles une sainte horreur de la révolte, un non moins saint dégoût de l'abjection qui en découle ? Comment, en pareil cas, hésiter à suppléer à l'absence de renseignements précis ? Fouaillée par une indignation, hélas ! trop justifiée, leurs imaginations vieillissantes, en un suprême effort, en arrivent à décrire comme des monstres, ceux qui ont eu la sinistre audace et le funeste orgueil de braver la loi.

En un sujet si grave, le sens des faits importe plus que leur teneur. Qu'importe, pourvu qu'elle soit « édifiante », que l'histoire ne présente des absents, vivants ou morts, qu'une caricature infâmante ?

* * *

Ni l'une ni l'autre des quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles ne songent à se demander si ceux qui après coup prétendent avoir prévu ce malheur, n'auraient point dû le prévenir. L'auto-accusation n'est, pour aucun troupeau, un réflexe premier !

Qui le quitte est à priori un coupable et un ingrat, un révolté pétri d'orgueil. Jamais un malheureux déçu, découragé, écœuré par ceux dont il était en droit d'attendre un minimum de compréhension. Son départ même fait de lui, pour toujours, un objet souvent d'horreur, parfois de pitié, mais jamais de remords ! Quelquefois, il est vrai — mieux vaut cependant,

dans leur intérêt, qu'ils se gardent de trop afficher leurs pensées — certains se prennent à douter de la validité d'une sérénité fondée sur une répartition aussi unilatérale des mérites et des torts.

* * *

Le berger, lui, au dire de Jésus, s'inquiète de tout, sauf de « moraliser ». Il songe si peu à un réquisitoire qu'il ne s'informe même pas ?

Les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles ne seront ni convoquées, ni consultées. N'étant point promues au rang de témoins, elles ignoreront la joie subtile de pouvoir, en disant ce qu'elles pensent », satisfaire à la fois leur zèle et leur indignation. L'occasion leur est enlevée de se grandir en accablant.

Le souci, qui obsède le berger, le tourmente au point de le précipiter à la recherche de l'égarée. Il ne voit qu'une chose : les dangers courus par la bête fragile. S'il s'irrite, ce n'est point contre elle, mais contre l'obligation pour lui de cette poursuite en pleine nuit.

Il a enfin retrouvé la fugitive, saine et sauve, mais épuisée. En dépit de sa propre fatigue, il la charge sur ses épaules. Le troupeau, sidéré, peut à loisir vérifier qu'elle n'a été ni grondée, ni battue, ni mise en pénitence ou en quarantaine. Tout à la joie de l'avoir récupérée, le berger y a-t-il seulement songé ? Son petit monde est au complet... Cela mérite d'être célébré en compagnie des camarades !

(De même agira la pauvre femme après avoir retrouvé sa drachme perdue).

Le récit serait tout au plus un tableau de mœurs charmant si Jésus, par une conclusion aussi imprévue que solennelle, ne lui conférait une portée infinie : « C'est ainsi, je vous le dis, qu'il y aura plus de joie dans le Ciel pour un pécheur repentant que pour quatre-vingt-dix-neuf autres qui n'ont pas besoin de pénitence... »

* * *

Si le Verbe fait chair n'en était l'auteur, l'audace de cette transposition semblerait sacrilège. Force nous est cependant de la prendre à la lettre !

LA PARABOLE DE LA BREBIS PERDUE

Ici, Jésus a, par sa propre version, prévenu et orienté nos interprétations. Avec une gravité non dépourvue d'humour, il précise. *Un seul pécheur repentant cause à Dieu « plus de joie que quatre-vingt-dix-neuf justes »* qui n'ont pas besoin de repentir (et qui le savent peut-être trop !)

Nous voici, du coup, à même d'apprécier la valeur exacte de la générosité, qu'en nos meilleurs moments nous exerçons à l'égard des pécheurs. En la confrontant avec celle du berger — qui n'est autre que Dieu — n'y pouvons-nous plus voir qu'un piètre déguisement d'une mesquinerie qui n'ose avouer son nom !

Nous tenons, à juste titre, pour un indicatif de noblesse, le fait de ne point accabler ceux qui tombent. Jamais une âme bien née ne se reconnaît le droit de juger ou de renchérir. En toute hypothèse, le « coup de pied de l'âne » est signe de bassesse. Refuser de s'associer aux fossoyeurs et aux aboyeurs n'a franchement rien d'héroïque !

Les « égarements » de nos semblables sont bien plutôt de notre part objets de tristesse et de regrets. Nous déplorons, en même temps que leurs fautes, les dommages qu'elles leur valent. Nous sommes, pour eux, très sincèrement navrés de la « perte cruelle » de leur dignité, de leur honneur et de leur responsabilité. Pour un cœur vraiment humain accompagner de son affliction la déchéance morale, sociale ou religieuse des égarés représente un très élémentaire devoir. Ne serait-il point également « le dernier » ?

Trop souvent, hélas ! cet apitoiement représente le maximum de ce que nous croyons pouvoir faire ! Son apparente magnanimité nous rassure. Nous sommes si satisfaits de nous-mêmes que nous ne songeons même pas à discerner son vrai visage qui est odieux !

La « commisération » qui se contente de larmes est aussi veule que la cruauté. Elle aussi, quoique de façon plus subtile, « enterre » celui dont elle regrette la chute. Elle le traite en « disparu » dont on ne peut que reconnaître la perte. Elle le tient pour un cadavre moral, socialement irrécupérable, qu'il serait indécent d'insulter, mais qu'il s'agit d'enfouir au

plutôt. Il ne fait plus partie des malades qu'il vaut la peine de guérir, ni même des disparus dont on s'inquiète.

En vérité, qui ne sait que s'apitoyer sur les coupables prouve qu'il les a, en son cœur, rayés de sa sollicitude, exclus de sa confiance et de son estime.

A quoi bon protesterait-il du contraire ? L'inefficacité même de sa compassion trahit sa fausseté.

Loin de voir dans les pires fautes des catastrophes individuelles, la miséricorde vraie les traite comme des maladies, qui, à leur manière permettent de juger de la vitalité de l'organisme qui les supporte. Or toute guérison exige le concours de l'intéressé. Encore faut-il qu'on vienne, du dehors, distraire ce dernier de la prostration dans laquelle inévitablement le plongent les accidents de santé ! Lui redonner confiance et stimuler son moral sont les premiers services qu'un être aimant puisse lui rendre.

Les maladies spirituelles ou religieuses nous trouvent moins dévoués ! Jamais, à leur occasion, nous ne nous permettons les pieux mensonges que, pour soutenir son courage nous nous faisons d'instinct un devoir de prodiguer au moribond qui nous tient le moins à cœur.

Sur la gravité de leurs fautes, les pécheurs ne sont jamais longtemps laissés dans l'illusion ! Qu'ils la demandent ou non, ils apprennent vite la vérité, toute la vérité, et même davantage ! Sans qu'ils les appellent, de tous côtés, surgissent les conseillers. Pour « son bien », ils rendent au pécheur, avec un désintéressement et une sincérité absolus, l'incalculable service d'éclairer sa conscience. Qu'il n'aille point surtout se méprendre sur le sens de ces interventions ! Les exigences de la vérité, en ce cas douloureuses et sacrées, passent avant les scrupules du tact.

Lorsqu'il s'agit des délits et des torts, la discrétion, dont on protège l'humilité de la vertu, n'est plus de mise ! Pour bien des motifs, les faits divers des mauvais sujets sont mieux connus que les hauts faits des gens honnêtes. Et, dès ici-bas, plus rapidement et plus strictement rétribués ! La vertu peut attendre — après tout, elle se suffit à elle-même — mais

LA PARABOLE DE LA BREBIS PERDUE

non le vice ! Une société, tant soit peu policée, ne saurait, pour récupérer les égarés, compter sur leur seule spontanéité.

De quel droit, sous couleur de miséricorde, les individus oseraient-ils suivre un comportement différent de celui de la justice officielle ? Elle seule peut, en toute sagesse et objectivité, sur ce sujet délicat, nous indiquer la conduite la plus conforme au bien commun.

Du reste, Jésus n'a-t-il pas enseigné qu'à travers César, responsable de la justice en ce monde, notre obéissance s'adressait à Dieu ? Comment prendre au sérieux les arguments d'une générosité qui risque fort de n'être que la trop naïve complice de l'esprit d'anarchie ?

Seuls ont le droit de se considérer comme des bergers ayant pour fonction de courir après les brebis, ceux que la cité délègue à titre officiel, non sans les avoir au préalable dûment avertis des limites de leur mandat.

* * *

Jésus a de César confirmé le prestige. Il nous le montre tenant d'en-haut son pouvoir. Lui-même a tenu, tout Fils de Dieu qu'il était, à reconnaître la validité des ordonnances de César. Il fut de sa patrie un fils très soumis, solidaire en tout des vicissitudes de la situation politique que traversait son pays. Il subit le contre-coup des mesures des « autorités occupantes ». Un décret de Rome décida de sa naissance à Bethléem. Il s'acquitta du tribut de César. Son supplice et sa mort furent légalement fixés par le proconsul.

Mais il connaît César et sa tentation de toujours. Etabli premier sur la terre César sait bien, et de mieux en mieux au fur et à mesure que se perfectionnent les moyens d'exercer son pouvoir, que Dieu est, dès ce monde et dans les consciences, son concurrent le plus redoutable. Qu'il réussisse non à nous le faire oublier (ce qui est impossible), mais à nous persuader qu'il est à jamais retiré au fond de son Ciel et que nous n'aurons à faire avec lui que dans l'au-delà, et César aura le champ libre !

Au lieu de le nier, il pourra à sa guise user du caractère divin de son investiture, comme d'un coefficient formidable de son propre prestige. Interprète exclusif de Dieu, il peut conférer à ses moindres caprices l'éclat

de l'Absolu. Qui saurait valablement discerner l'imposture ? César n'est-il point, par sa situation, la plus haute instance du monde, la source suprême de toute loi positive ?

Si Dieu n'intervient explicitement, César peut lui faire dire ce qui lui plaît et ainsi transformer en devoir de conscience ses moindres décisions politiques. Sûr de n'être point contredit, il a toute latitude pour transformer en décisions du Très-Haut, ses amours et ses haines, ses colères et ses ambitions, son avidité et sa cruauté.

Rien ne s'oppose plus à l'embrigadement, sous les drapeaux de l'Idéal d'un patriotisme, d'un nationalisme ou d'un impérialisme sans restrictions, du formidable potentiel des passions partisans. Comment les consciences se refuseraient-elles aux prescriptions du « lieutenant » de Dieu sur terre ? Il est leur règle objective première. Agir en ami de César est le plus sûr garant du service de Dieu authentique.

Des modalités concrètes de ce service, César fixe le style. Comme les exigences positives du bien commun échappent, par définition, à l'appréciation de la prudence individuelle, le devoir des sujets est de s'en remettre corps et âme, aux décisions de César. Que pèsent, en face de la raison d'Etat, les réactions de la sensibilité, surtout lorsque la conscience ne dispose d'autres critères que des seuls principes de la loi naturelle ? Si celle-ci ne reçoit la confirmation de la Révélation positive divine, César a beau jeu de lui substituer, comme normes pratiques de la moralité, le « réalisme » de ses propres décrets ! Son interdiction peut transformer en crimes, l'estime, le respect, l'admiration, la bienveillance, l'indulgence, l'amour. Par contre, s'il le juge à propos, insulter, mépriser, diffamer, piller, brûler, torturer, massacrer, haïr, anéantir, deviennent des devoirs...

* * *

Heureusement pour nous, Dieu a pris ses précautions ! N'en déplaise à César, il lui est, depuis l'Évangile, quasi impossible d'exploiter aussi librement la fragilité de jugement et l'absence de caractère de la plupart des consciences. Ses efforts ne sauraient transformer Dieu en allié et complice de ses désirs.

LA PARABOLE DE LA BREBIS PERDUE

Le chrétien, le moins initié aux secrets de la politique, peut, du premier coup, déceler le moment précis à partir duquel César outre passe ses droits et ainsi perd celui de se réclamer de son autorité légitime. De la délégation qu'il confie à César, Dieu nous a, en effet, très clairement précisé les limites.

Les droits de César s'arrêtent au seuil des consciences, dont Dieu se réserve la direction suprême. César ne saurait donc, sans mentir, usurper pour ses lois le prestige sacré des commandements divins.

Dieu se refuse expressément à ratifier les équivoques subtiles, au nom desquelles César, afin d'obtenir d'elles un dévouement total, cherche à fanatiser les consciences. Grâce à Dieu, Jésus-Christ est là, dont l'invincible autorité nous aide à résister à l'envoûtement des propagandes. Il est des valeurs essentielles dont César, tout César qu'il soit, ne saurait nous faire oublier le primat.

Avant que d'être sujet des divers Césars qui, sous tant de noms, se partagent la régence des continents, des empires, des pays et des villes, chacun des humains est une créature née de l'amour infini de Dieu et rachetée par le sang de Jésus-Christ. Ces titres lui confèrent des droits que les qualificatifs ajoutés par César ne peuvent supprimer. Chacun des humains est désormais averti : Dieu non seulement refuse de confirmer, mais condamne expressément, tous les fanatismes, partisans et sectaires, exclusifs et haineux, qui, au nom des exigences de la politique, prétendent se dispenser de la charité.

* * *

Dieu n'autorise personne à traiter en ennemis ceux-là mêmes qui se disent ses adversaires ! De quel droit le pourrions-nous, puisque Dieu lui-même ne les considère point comme tels ! Quoi qu'ils aient pu dire ou commettre contre sa propre gloire, il se refuse à les considérer, jusqu'au dernier moment de leur existence, comme perdus. Bien au contraire. Au lieu d'attirer sur eux les foudres de la justice divine, leurs fautes leur valent un surcroît de sollicitude !

De cette politique étrange, la parabole de la brebis perdue nous est le témoignage irrécusable — et la leçon. Le programme qu'elle nous dicte, ne comporte ni enquêtes, ni procès. Encore moins y est-il question de répression, d'expédition ou de rafle de police. Les serviteurs de Dieu, tels que Jésus les veut, ne sont ni des justiciers, ni des gendarmes, ni des chasseurs. A quoi cela servirait-il ? Ses pires égarements n'ont jamais transformé une brebis en bête féroce ou malfaisante qu'il s'agirait de traquer, d'abattre ou de mettre en cage.

Le pécheur reste une brebis, et Dieu nous charge de la ramener au bercail, sans l'avoir en quoi que ce soit blessée ou forcée. Or, seules désirent rentrer au bercail, les brebis qui dans le berger reconnaissent d'instinct l'ami dont, à distance, la voix apaise la peur, rassure la confiance.

Seul reverdit le roseau qu'on n'a point froissé, et seule redonne sa flamme joyeuse la mèche fumante qu'on n'a pas éteinte...

En ce monde implacable et dur, Dieu ne veut d'autres conquêtes que celles qui, en son nom, apportent aux vaincus la certitude et la chaleur d'une estime et d'un amour plus forts que le mépris et la cruauté.

Ch.-D. BOULOGNE, O. P.

Les Catholiques en face de la télévision

I — *Pluralisme ethnique et religieux.* II. — *Le contenu des programmes.* III. — *Guider ou suivre.* IV. — *La résistance et l'aguerrissement.*

Problèmes de fond et problèmes nouveaux, voilà ce que pose l'entrée rapide et bienvenue de la télévision à la conscience canadienne, aussi bien la conscience publique que celle des législateurs et de leurs collaborateurs les plus responsables.

Il s'agirait à propos de cette question nouvelle de bien considérer les responsabilités pour en favoriser l'harmonie.

La télévision se présente comme une institution nationale établie en vue d'une plus grande richesse du Bien commun en ses diverses parties. Voulue pour la nation, il lui incombe d'en favoriser au mieux les intérêts ethniques, culturels, sociaux, politiques, moraux, religieux. Et puisque notre société démocratique se veut une société à liberté éprouvée, il est normal qu'une opinion publique s'exerçant à cultiver le sens de ses responsabilités en conjonction avec des institutions gouvernementales à esprit communautaire soit appelée à jouer un rôle dans le développement du Bien commun, spécialement spirituel, que la télévision doit favoriser.

I — PLURALISME ETHNIQUE ET RELIGIEUX

La grâce ne détruit pas la nature, ni l'Église les réalités nationales, ni le christianisme les réalités profanes. Un catholique, responsable ou non des programmes de télévision, se doit de tenir compte des réalités de base de la nation s'il veut de manière réaliste créer un monde humain authentique, et de ce monde ouvert au christianisme un monde positivement chrétien.

La première donnée, la plus générale, est la réalité, disons globalement, bi-ethnique et bi-religieuse de notre pays. Nous sommes et nous

devons vivre dans un pays à forme pluraliste. Les Canadiens français ont accepté ce fait depuis près de deux cents ans. Ils doivent en conséquence en accepter la logique tant pour profiter de ses avantages d'une manière compétente, dynamique et positive que pour accepter, en retour, les concessions inhérentes à tout pays où existe une situation pluraliste. La réciproque est d'ailleurs vraie de l'autre groupe majeur.

Si donc, on dit pluralisme, on doit dire en voie de conséquence tolérance.

Dirions-nous tolérance indéterminée ? Une tolérance sans limites ne peut être qu'une fausse tolérance, synonyme d'indifférence ou de mollesse. La vraie tolérance, religieuse ou sociale, s'appuie sur des principes de base et non simplement sur l'opportunité ou le marchandage. Nous ne disons donc pas tolérance illimitée, car — outre la question des droits positifs acquis — on peut trouver, au sein de ce pluralisme, des dénominateurs communs capables de servir de principes généraux d'action, d'entente et de choix : une morale naturelle commune, un christianisme commun, un héritage culturel possédant des liens communs certains fondés sur une même communauté de formation au moyen âge.

On pourra ironiser que, particulièrement, cette dernière caractéristique est assez lointaine. Mais l'ironie ni l'abstentionnisme qui l'accompagne habituellement, ne font à peu près jamais avancer les questions ni revitaliser les racines cachées. Si donc la tolérance peut imposer certaines restrictions qui n'existeraient pas dans un pays pleinement homogène, nous pouvons penser qu'elle pourrait aussi jouer en notre faveur. Connaissant ses limites et ses raisons elle est un principe aussi valable pour les spectateurs que pour les organisateurs des programmes de télévision.

Au reste, comprenons que dans un régime pluraliste où joue nécessairement la loi de l'émulation spirituelle, plus ce que nous présenterons — pour parler spécifiquement du point de vue français et catholique — aura de densité spirituelle, plus il aura de force d'attraction, non pas que nous voulions nécessairement changer les autres en nous, mais les attirer

LES CATHOLIQUES EN FACE DE LA TÉLÉVISION

à des valeurs objectives dont nous apprécions la qualité éminente pour les fondements et la richesse de la communauté nationale.

Il y a donc la question que l'ensemble de la nation s'accorde pour savoir se comporter vis-à-vis de ce qui est susceptible de constituer un défi à la conservation de son identité. Il y a aussi la question, pour les deux groupes majeurs, de savoir comment se comporter vis-à-vis de leurs différences réciproques. Cette double prise de position commande pour une bonne part l'organisation des programmes de télévision.

II — LE CONTENU DES PROGRAMMES

Un deuxième problème est celui du contenu des programmes : théâtre, peinture, musique, chorégraphie, romans, films, forums, sport, etc. L'agencement n'en est pas toujours facile. Il y aurait de quoi faire réfléchir lorsqu'on songe que les spectacles de lutte sont les programmes les plus suivis à la télévision. Comment faire entrer dans les goûts et l'appétit du public des programmes autres que ceux de la culture physique ? Les responsables de la télévision doivent souvent donner ceci pour faire accepter cela, situer des émissions culturelles entre des programmes populaires pour que les meilleurs soient également acceptés.

Cependant, comme il est à croire que les principales critiques adressées à la télévision ne porteront pas sur la moralité de la boxe ni sur son idéologie... voyons plutôt les points les plus litigieux : les spectacles et la littérature.

On retrouve en matière de télévision les mêmes problèmes généraux et les mêmes équivoques que sur les relations de l'art et de la morale en général. Il existe certaines impressions fausses qui sont plus fréquentes qu'on ne croit dans le public et que les services responsables de la télévision n'ont évidemment pas à faire leurs sous prétexte que, servant le public, ils doivent lui donner ce qu'il désire.

La loi de l'offre et de la demande peut-elle s'appliquer aux spectacles ? Tout offrir et chacun choisira, de la même manière qu'il existe de bonnes librairies et des dépôts de littérature plus ou moins licencieuse ?

D'autres croiraient que l'ennui et la morale coïncident.

Certains chrétiens, il est vrai, se trouvent à leur insu, à contribuer à la diffusion de cette idée, en croyant et en laissant entendre d'une manière générale que tout dans le christianisme a été réglé une fois pour toutes et que toute la vérité a été découverte. Saint Thomas d'Aquin pourrait leur rappeler avec beaucoup d'humour que la vérité est la fin ultime de tout l'univers. Ce qui revient à assigner un rôle à l'histoire dans l'établissement progressif de la vérité. Assurément, le christianisme a apporté au monde l'immutabilité divine ; mais aussi longtemps que ce qui est de soi en mouvement ne s'est pas assimilé à l'immuable, le mouvement devra exister. On ne voit pas qu'il y ait de raison à établir une équivalence entre fixisme et christianisme, entre vérité objective et vérité subjective.

Puisque donc le christianisme ne supprime ni l'histoire, ni l'effort humain, soit culturel, soit religieux, nous ne devons pas prétendre que tout est réglé et qu'il ne nous reste qu'à répéter. Depuis quand la vraie conservation n'est-elle plus une création continuée ?

Il nous reste donc toujours le double intérêt de travailler à l'établissement de ce règne de vérité à tous ses plans humains et de pénétrer plus avant dans la Vérité révélée. L'homme a un rôle dans les tâches de création. Le Christ, en qui tout a été créé, n'a pas devancé la fin du monde en apportant la Rédemption. Il a encadré l'effort humain entre deux pôles d'attraction : son Incarnation et son Retour à la fin des temps.

Il n'y a donc pas lieu de se reposer sur l'immobilisme et de même, on ne doit pas avoir peur de montrer que « le monde se fait tous les jours ».

L'idée que ce qui est moral est ennuyant, au théâtre, comme à la radio, comme à la télévision, etc. repose donc sur un arrière-plan aussi faux : la religion est ennuyante. Elle n'a aucune raison de le paraître si elle est bien comprise, et elle doit exercer son influence dans toutes les activités humaines, sans qu'il y ait lieu de croire qu'elle va contre l'ordre naturel. C'est quelque chose d'autre qui n'est pas la religion qui la déguise. Une fois vitalisée et redécouverte, elle apparaît, même d'un point de vue strictement humain comme ce qui peut le plus humaniser l'homme.

LES CATHOLIQUES EN FACE DE LA TÉLÉVISION

L'intérêt artistique n'exigerait donc pas comme condition indispensable une certaine indulgence vers l'immoralité ou un érotisme même subtil ; il n'y aurait pas de raison non plus de réduire la morale à l'opportunité : avant un certain âge, non ; après, oui.

Croirons-nous, d'autre part, qu'il suffit pour qu'un film, un roman, un programme de télévision soient intéressants qu'il soient moraux ?

La morale ne remplace pas l'art, ni l'art la morale, pour la bonne raison que ce sont là deux vertus spécifiquement distinctes. Sous prétexte d'encourager les talents canadiens, on aurait tort de choisir des œuvres morales pour le seul fait qu'elles sont morales si elles sont en même temps peu artistiques. Que la morale et l'esprit chrétien, mais l'art aussi y soient. On ferait, autrement, un double tort : à l'art, parce qu'il n'existerait pas là où il devrait exister ; à la morale, parce qu'elle deviendrait un sûr moyen de fatiguer les hommes.

Qui prétendrait que le christianisme n'est qu'une morale ? Par conséquent, dans le jeu infini des relations de l'âme avec Dieu, avec les êtres, et avec les hommes ; dans la conquête de l'universel dans l'individuel, il y a une place nécessaire pour l'art.

Si la culture canadienne est encore faible, c'est qu'elle ne s'est pas encore donné une expression propre et suffisamment universelle de ce qu'est l'homme et l'homme chrétien. Si la télévision pouvait provoquer les talents canadiens à l'établir, elle aurait collaboré à une grande mission.

On dira : des pièces existent, plus ou moins morales, et elles sont artistiquement très belles. Quoi faire ?

Il se présente ici une autre équivoque : *Tout ce qui existe dans la vie peut être représenté puisque cela existe.* Si le péché, le meurtre, l'adultère, le vol, l'obscénité existent de fait, pourquoi n'aurait-on pas le droit de les représenter ?

Peut-on établir ainsi l'équivalence entre l'existant, l'historique et sa représentation, sans autre forme de nuances ?

Les principes de la loi naturelle et du respect d'un christianisme commun à tout le pays valent aussi bien pour la télévision que pour les

individus. En outre, on n'a pas le droit de scandaliser son prochain et cela d'autant plus que l'on possède une influence sociale plus étendue.

La télévision exerce une influence publique et spécialement familiale. Elle est le dernier instrument inventé pour transformer les masses. Elle ajoute en neuf aux autres qu'elle transforme le cœur de l'homme au sein même du foyer. Elle peut ainsi dès la source contrecarrer ou stimuler l'éducation de l'homme.

On dira qu'il y a les scandales des faibles et aussi les faux scandales. Il reste cependant, qu'à bien regarder la réalité humaine, s'il y a des « majeurs » psychologiquement, il y a encore plus de « mineurs ». Qu'il y ait de plus en plus de majeurs, c'est un devoir urgent. La condition démocratique pour être prise au sérieux exige l'éducation générale dans le développement du sens de la responsabilité ; et l'Eglise, d'autre part, compte de plus en plus sur les laïques catholiques dans notre civilisation laïque.

Que la télévision soit fidèle à répondre aux diverses composantes du Bien commun et du pays, il y va en définitive du Bien commun général : richesse commune constituée d'un ensemble de réalités politiques, économiques, ethniques, sociales, culturelles, mais aussi morales et religieuses. Au reste, si l'athéisme social, en certains pays, a l'audace militante de contrôler la vie publique, rien n'obligerait, bien au contraire, les nations traditionnellement chrétiennes à se situer sur un même plan aussi étroitement laïcisé, oubliant ainsi que l'élément le plus fondamental du patrimoine d'une nation est l'élément moral et religieux. Et si un jour la télévision privée se répand, les mêmes principes demeureront aussi vrais.

Faudrait-il donc se contenter de représenter des pièces anodines et insignifiantes, ou s'isoler dans la littérature classique ?

La télévision doit contribuer à la connaissance et à la formation de l'homme de notre temps, car c'est dans ce temps qu'on vit et si l'on veut, en outre, l'améliorer, il faut d'abord le connaître.

Mais la connaissance de l'homme est aussi la connaissance de son drame. Et alors la question se pose : *la représentation du péché est-elle prohibée dans les spectacles, dans la littérature ou dans l'art en général ?*

Abstraitement parlant, ce qui est le plus à redouter, ce n'est pas tant les choses que l'absence d'élévation morale, de pureté ; c'est la complicité avec laquelle on les représente.

Dieu voit tout, le bien et le mal, mais sans être complice du mal. De même l'artiste pourrait tout voir si c'est avec l'œil de Dieu. Si l'artiste pouvait se situer au-dessus de toute complicité, pourquoi la représentation du drame humain ne lui serait-elle pas possible ? Ce n'est plus alors le spectacle du mal pour le mal, l'exhibition complice du mal donné en pâture aux passions dépravées qui serait en jeu, mais le drame de la lutte du Bien et du Mal, l'association de l'homme à la Tentation du Christ au désert et la participation à la victoire du Christ sur le péché, la mort et l'enfer.

Des œuvres mettant en scène les ténèbres et les pesanteurs du péché doivent être représentées. Elles ont leur place dans la culture chrétienne qui a introduit dans le monde le sens exact du péché, la grâce, la lumière de la destinée humaine et la force de la victoire du Christ. Il va de soi que cette non-compromission de l'artiste avec les misères humaines requiert en proportion le culte du sens de Dieu et de la contemplation. Encore là il y a des choix nécessaires.

Tout cela n'est sans doute que principes abstraits. On en convient. Et on convient qu'il doit s'agir là de représentation pour adultes. La télévision ne peut et ne doit éviter les sujets pour adultes. Nous croyons que la religion elle-même aurait à gagner d'une connaissance de l'homme donnée par des institutions laïques. Il revient à un esprit chrétien progressif, compétent et missionnaire de faire en sorte que cette connaissance aille dans un sens complémentaire de la connaissance donnée par l'Eglise. Une chose est certaine, c'est que l'art, les lettres, et, par ricochet, la télévision, ont un profit nécessaire à tirer de la théologie, car c'est elle qui apporte le dernier jugement humain sur l'homme et la connaissance même

la plus historique de l'état de l'homme. Rien ne sert de choisir de se limiter. D'ailleurs, rien n'empêcherait d'instituer des chroniques ou des forums sur certains programmes de télévision pour éclairer et former le jugement.

Certains parents se plaignent que leurs enfants sont exposés à voir des programmes destinés aux adultes. Notons que les responsables ont veillé à mettre ces programmes à une heure où les enfants doivent être au lit ; ils ont même déjà indiqué « pour adultes ». La réponse est pour une part à l'éducation et à la responsabilité familiale. Les envoyer se coucher est déjà une solution élémentaire. Il y a aussi l'éducation positive que les parents peuvent donner à leurs enfants à l'occasion de certaines pièces. La télévision ne ferait-elle que secouer certaine paresse intellectuelle et obliger les parents à éclairer leurs enfants, que ce serait beaucoup de gagné. De toute manière, la responsabilité incombe non seulement aux responsables de la télévision mais aux parents eux-mêmes. Elle est analogue à celle qui impose aux parents d'ouvrir leur bibliothèque personnelle avec discernement selon l'âge et la maturité des enfants. Les parents et les associations de parents ont le droit et le devoir de faire valoir leur sentiment au sujet des programmes. Ils ont aussi celui de se rappeler qu'ils ont leurs obligations propres et que les services gouvernementaux ne peuvent tout régler dans l'individuel.

III — GUIDER OU SUIVRE

Le problème le plus redoutable pour les responsables de la télévision est de savoir s'ils doivent guider ou suivre l'opinion. Guider l'opinion totalement est impossible car s'ils ne tiennent pas compte des goûts populaires, la masse va se désintéresser. Ils sont donc souvent obligés de ruser avec les goûts du public : concéder ceci pour faire accepter quelque chose de plus élevé. Il faut être reconnaissants aux responsables actuels de ce qu'ils ont déjà accompli pour élever les goûts du public. Ne demandons pas que la télévision suive tous les goûts du public, et parfois quels goûts et selon quel niveau de culture, ni qu'elle obéisse à toute lettre de critique !

LES CATHOLIQUES EN FACE DE LA TÉLÉVISION

Elle doit certes suivre les goûts dans une certaine mesure. Mais pour répondre à sa responsabilité vis-à-vis de tous les aspects du Bien commun demandons-lui d'être davantage un guide qu'un sosie. Qu'elle soit un guide ouvert, éclairé et créateur. Le pire serait pour elle de tomber dans le narcissisme qui est le péché qui guette en particulier nos journaux, narcissisme local, régional, sans ouverture et sans sens critique. Une institution de ce genre doit ouvrir non seulement au pays mais au monde. Il convient certes d'encourager les talents canadiens. Le passé est une garantie. Mais certains programmes, par exemple, à la radio, malgré leur qualité, ne tournent-ils pas à la formule heureusement découverte et plus longuement encore répétée ?

On convient que c'est une rude tâche que de fournir sans cesse des programmes de première valeur. Beaucoup de critiques sont faites aujourd'hui surtout sur les programmes anglais, car il semblerait que la télévision s'essouffle à maintenir l'intérêt.

On a soutenu *les avantages de la concurrence*. C'est d'ailleurs selon les plans du gouvernement à une certaine échéance. Il conviendrait de se rappeler que si l'influence commerciale pénètre trop rapidement, avec la télévision privée, dans le public, avant que celui-ci soit suffisamment formé à certaines exigences spirituelles, il pourrait y avoir plus d'inconvénients que d'avantages. Il y aurait en particulier cet inconvénient que les programmes populaires canadiens deviendraient simplement la retransmission des programmes populaires américains. Notre pays a comme premier devoir celui de conserver son identité. Il est sage de prévoir les conséquences d'une concurrence hâtive.

Au point de vue national : l'américanisation plus massive encore du genre de vie et de pensée. Il n'est pas du tout sûr que prévaudrait à la télévision la grande culture américaine de l'élite.

Au point de vue culturel : Nous aboutirions ainsi à une scission entre culture populaire et culture plus élevée, cette dernière se développant de plus en plus dans une sorte de milieu fermé. Il en résulterait finalement un schisme en profondeur dans l'âme de la nation. C'est

déjà beaucoup d'acquis pour la cause de l'unité que de faire l'économie des divisions. L'idéal serait que globalement, la culture s'élève sans schisme, dans une communion où les plus avancés attendent au besoin les moins avancés et les aident, et que d'autre part les moins avancés s'efforcent de rejoindre ceux qui leur sont supérieurs. La télévision pourrait servir d'heureux intermédiaire.

Au point de vue religieux : Le christianisme qui se fonde sur la nature et qui est une religion de grandeur et de dépassement n'a rien à gagner à la vulgarité de l'âme. Il ne servirait à rien pour l'Eglise de travailler à élever l'homme si certaines institutions plus préoccupées pour raisons d'affaire de flatter les goûts du public que de l'élever, défaisaient à mesure ce que l'Eglise travaille à grand'peine à édifier... L'Eglise fait des chrétiens avec des hommes et il ne lui est pas indifférent que l'homme soit de telle ou telle manière. Elle ne croit pas que l'importance de son influence se mesure seulement au nombre de personnes qu'elle peut attirer à l'Eglise, mais peut être plus encore, à un point de vue, à la qualité du milieu vital du peuple de Dieu, selon la parabole du Semeur.

La même observation du reste vaut équivalement pour la radio, les journaux, la littérature, les loisirs, etc.

Parlant des répercussions religieuses des programmes, il faut ajouter que lorsque des programmes religieux seront plus diffusés qu'ils le sont actuellement, il faudra soigner la qualité de ces émissions. Elles peuvent faire un bien extraordinaire comme le soulignait le Saint-Père dans sa lettre du 1er janvier dernier à l'Episcopat d'Italie sur la Télévision. Elles peuvent faire aussi un dommage sérieux. Il faudrait éviter l'équivalent de certaines âneries qui passent parfois à la radio et qui malgré toute leur bonne volonté ne réussissent sans doute qu'à accréditer l'idée que la religion est ennuyante.

IV — LA RÉSISTANCE ET L'AGUERRISSEMENT

La télévision canadienne est encore une nouveauté. Bien que n'étant pas encore au point, elle mérite quand même suffisamment de louanges.

LES CATHOLIQUES EN FACE DE LA TÉLÉVISION

Louons surtout ceux qui, malgré les difficultés et l'ingratitude des débuts, ont tenu à pratiquer une politique de présence fondée sur la compétence professionnelle et la conscience de leurs responsabilités vis-à-vis du Bien commun dans toute son étendue spirituelle.

Qu'est-ce que nous attendons d'elle ? Un encouragement à la création, la conservation et l'approfondissement de l'identité propre du pays, la communication active d'un Bien commun vu dans l'unité et la diversité de ses parties, une ouverture sur le monde.

C'est une action à longue échéance. Le public a à comprendre qu'il s'agit de son propre intérêt. Il serait regrettable que, à cause de trop d'impatience contre les imperfections actuelles de la télévision, ou trop d'intérêts de qualité inférieure, une ligne de conduite capable de guider et d'élever le niveau spirituel soit rompue.

Mais, dans une démocratie qui veut réellement jouer le franc-jeu, il faut attendre beaucoup de l'opinion publique. Il lui revient de s'éveiller au sens de ses responsabilités, de prendre corps, de collaborer avec les organismes responsables, en vue d'établir un climat humain et chrétien.

A vrai dire, cela présuppose un progrès vers la maturité. Ne demandons pas l'impossible perfection déjà. On apprend à marcher en marchant. L'un des signes de ce progrès vers la maturité sera certainement la diversification de la conscience psychologique et morale en même temps que la croissance non seulement dans le sens de la résistance mais aussi du mouvement.

Nous aurions à gagner à nous exercer à l'aguerrissement et à nous délivrer de certains complexes de forteresse... Il n'est pas question d'exposer ceux qui sont sans défense. Mais que les « majeurs », ou ceux qui devraient l'être, soient plus entraînés à la lutte, à la discussion des idées pour avoir plus d'esprit missionnaire, se rappelant que la conservation du monde et de l'Eglise est une création continuée et que aujourd'hui l'air est mondial et passe par-dessus les murs de notre forteresse.

Nos institutions publiques peuvent favoriser à leur plan l'échange, la discussion des idées, l'aguerrissement des catholiques. Elle ne le feront pas seules. Il ne faut pas tout demander à l'Etat et à ses services.

On entend par société à liberté éprouvée une société où suffisamment de citoyens sont éduqués à l'usage autonome, personnel de leurs responsabilités de citoyens. De même, on peut mesurer la valeur de l'Eglise d'un pays non seulement à l'importance de ses institutions religieuses et de ses statistiques, mais aussi à la valeur et au nombre de ses laïques aguerris, formés à l'exercice responsable et missionnaire de leur catholicisme dans le monde. C'est là en définitive que repose l'Eglise : sur la valeur de la foi, dans une symbiose qui fait de l'Eglise le milieu vital du chrétien tandis que le chrétien dans le monde s'applique à y rendre l'Eglise vitalement présente.

La télévision apporte la possibilité de plus de liberté et de variété spirituelle. Elle ne supprime pas la part personnelle de la critique des idées et des faits, ni l'éducation de la responsabilité.

Que la télévision soit un organisme qui élève et guide la culture et la vie nationale dans un sens communautaire et pluraliste ; qu'elle soit soucieuse de respecter et de promouvoir l'intégrité spirituelle des citoyens, et elle aura rempli sa mission au service du Bien commun.

B. LAMBERT, O. P.

Le sens des faits

Apothéose de l'Agneau de Dieu

Le murmure des branches de saules que le vent balance au-dessus d'un bassin donne une faible idée de la beauté des frondaisons qui caressaient les épaules de Jésus. L'Agneau s'avance au milieu de la musique céleste. Les fleurs sous la lumière de ses pas étincelaient. Les Chérubins en s'approchant du trône de Dieu murmuraient : « Les pécheurs trouveront dans mon cœur la source et l'océan infini de la miséricorde ».

Sur des degrés plus bas, les saints chantaient en chœur :

Notre Père...

Dans vos cieus aux colonnes d'or où des lueurs plus belles que les rayons de lunes entourent les corps des élus, où la poussière d'azur enveloppe des soleils de roses, où les âmes chantent éternellement vos louanges...

Notre Père, qui embrassez les cieus de votre souffle regardez les nefes de nos cœurs qui voguent à vos pieds...

Notre Père, éloignez de nos frères le cortège hideux des bêtes du péché. Eloignez de nos frères l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise et leurs parfums empoisonnés qui endorment les âmes...

Notre Père,

Faites que la pluie céleste tombe sur l'Eglise comme la musique mélodieuse des clairs de lune, comme le parfum des nuits, comme les flots lumineux des crépuscules, que votre grâce chasse la haine et le dégoût des âmes...

Notre Père, que votre nom soit sanctifié.

L'Agneau était au sommet de l'Empyrée et les Séraphins, les Chérubins, les Trônes, les Dominations, les Vertus, les Puissances, les Principautés, les Archanges, les Anges s'inclinaient devant Lui. Et leurs concerts célestes montaient comme les parfums de l'encens pour se perdre dans la Lumière.

Rémi-Paul D.-FORGUES

La ville de l'Assomption

Située sur la rivière de l'Assomption, à 23 milles de Montréal, à 150 milles de Québec, à quelques milles de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, la ville de l'Assomption, chef-lieu du comté du même nom, est une localité intéressante où l'œil peut contempler des coins enchanteurs

et l'historien remonter dans le passé jusqu'à 1724. En cette année-là, en effet, s'ouvrent les registres de Saint-Pierre-du-Portage. L'érection canonique eut lieu le 21 novembre 1835 et celle de la municipalité, le 1 juillet 1845.

Ce nom de Saint-Pierre-du-Portage a une double origine. Celui de *Saint-Pierre* évoque l'abbé Pierre Le Sueur, sulpicien, premier desservant de la paroisse de 1724 à 1742 ; celui du *Portage* vient de ce que les sauvages qui descendaient la rivière Assomption, pour éviter de contourner la presqu'île où est située la ville, la traversaient en portant leurs canots. Au cours des ans, autant par l'usure du temps que les caprices des gens, Saint-Pierre-du-Portage est devenu Saint-Pierre-du-Portage de l'Assomption et finalement l'Assomption tout court.

Au moment de son incorporation en ville, en 1880, cette localité ne comptait que 600 âmes. Aujourd'hui la population paroissiale atteint le chiffre de 4 215 âmes dont la grosse majorité habite la ville. On y trouve un certain nombre de professionnels : médecins, notaires, dentistes, pharmaciens, ingénieurs ; de nombreux commerçants et marchands, des rentiers et une belle classe ouvrière qui se porte bien.

C'est la ville elle-même qui exploite son aqueduc d'une capacité d'environ 125 000 gallons d'eau par jour. La Shawinigan Water & Power Company lui fournit son service d'électricité. On y trouve un département des incendies, un service de polices et un autre d'hygiène assuré par l'Unité Sanitaire du Comté. La Compagnie de Chemin de fer Canadien National dessert la ville et lui fournit le service du télégraphe. Un service d'autobus relie l'Assomption à Montréal et à Joliette favorisant ainsi les communications entre les localités voisines. Trois hôtels totalisant 75 chambres accueillent les touristes.

Trois institutions : l'église, le collège, les usines Roy dominent la ville et la commandent, chacune dans son domaine respectif.

L'église paroissiale n'a rien de particulièrement remarquable si ce n'est ses dimensions. C'est en vain qu'on y cherche une certaine originalité de style. Elle répond bien cependant aux besoins religieux du peuple.

Du côté ouest de l'église se dresse le presbytère, immuable depuis ses origines, mais qu'un jeune curé dynamique et progressif, l'abbé Hector Bonin, vient de rénover de façon à en faire une demeure accueillante, confortable et hygiénique. L'air, la lumière, le soleil jettent une note de gaieté sur le moderne aménagement des lieux. Ce n'est plus la demeure austère, sombre, ennuyante d'autrefois, mais un lieu où il fait bon vivre sous l'œil bienveillant et engageant d'un curé dont le sourire franc et la parole cordiale ont sur le visiteur l'effet d'un chaud rayon de soleil. En lui

LE SENS DES FAITS

l'humain et le divin s'harmonisent au point d'incarner l'*humanisme intégral*.

Tout près de l'église paroissiale, on voit, à l'est, le couvent des Dames de la Congrégation qui comprend un pensionnat et un externat ; à l'ouest, l'hospice et l'orphelinat des Sœurs de la Providence ; face à l'église, sur la rive sud de la rivière, s'élève une école moderne dirigée par les Frères de Saint-Gabriel ; plus loin, attenante au collège est la résidence des Sœurs de la Sainte-Famille qui veillent sur le *primo vivere* des étudiants.

A lui seul, le collège classique de l'Assomption apporte à la ville un prestige unique. Le groupe choisi de prêtres séculiers qui y enseignent, le nombre imposant d'environ 400 écoliers qui l'occupent confèrent à la ville un rare cachet de distinction et de noblesse. Son rayonnement sur la société locale est assez difficile à apprécier. A part les parades des écoliers, les spectacles à la salle académique, l'affluence des parents et amis aux jours de congé, il prêche, à sa façon, par sa vie toute vouée à l'étude, qu'au-dessus des biens matériels il y a les biens spirituels, les richesses de l'esprit qu'il faut conquérir par le travail austère, la discipline, le sacrifice, la prière. La présence d'un collège classique dans une ville aurait-elle le seul mérite de faire penser, de maintenir élevé l'idéal de la population, ce serait déjà suffisant pour justifier son existence et lui donner droit au respect et à la gratitude de tous.

Les usines Roy, entreprise commerciale spécialisée dans la fabrication des frigidaires, ont donné à la ville, en cette dernière décennie, une grande expansion. Elles occupent, à l'ouest, des constructions très étendues. Tout autour de nombreuses résidences modernes ont surgi et près de 500 ouvriers y trouvent leur subsistance. Sans les usines Roy, l'Assomption serait encore ce qu'elle fut pendant un siècle : une ville morte.

Le touriste, s'il sait ouvrir l'œil, découvrira des lieux discrets pleins de poésie, de fraîcheur, de recueillement ; s'il est historien, il pourra interroger plusieurs maisons centenaires qui lui rappelleront un passé glorieux.

VIATOR

Nouveautés techniques en art sacré

L'intérêt accru porté par les artistes aux sujets religieux ainsi qu'aux différentes formes d'expression du sacré, dans le cadre communautaire de l'Eglise, place au premier plan des problèmes esthétiques le problème du langage. Et ce n'est pas là, comme on le croit parfois, simple et vain formalisme : l'histoire prouve que les questions de langage n'ont jamais été aussi importantes dans l'art que lorsqu'il s'agissait de savoir comment on exprimerait valablement en formes plastiques la plus haute

spiritualité. Nous dirions volontiers que l'une des conséquences artistiques les plus valables de ce qu'on appelle, parfois avec trop d'optimisme, la « renaissance de l'art sacré », est cette attention angoissée des problèmes de forme et de langage qui caractérise la plupart des tentatives modernes en ce domaine. Certes cette attention n'est pas sans dangers et elle pourra parfois conduire à de regrettables abus. Mais en matière esthétique est aussi valable le principe juridique selon lequel l'abus ne détruit pas le droit ! Allons même plus loin : à partir du moment où l'artiste aborde le sacré, fût-ce même épisodiquement et sans encore, peut-être, y engager à fond tout son être, il n'en est pas moins, s'il est sincère, saisi par une sorte de conscience nouvelle de sa responsabilité. Or cette responsabilité, c'est la responsabilité des formes mêmes et du langage qu'emploie l'artiste ; elle s'étend même à la matière qu'il choisit d'employer. Ici, certes, il faut faire attention, et ne pas aller jusqu'à soutenir qu'il est des matières nobles et des matières vulgaires. La matière, comme le langage n'est pas noble ou vulgaire en soi ; si, par exemple, le vitrail reste l'une des formes les plus hautes de l'expression du sacré, il le doit à ce qu'ont su en faire les maîtres-verriers. Mais justement ce n'est peut-être pas un hasard si l'art sacré d'aujourd'hui, en France, se caractérise par un incontestable renouveau du vitrail, et en même temps par d'intéressantes recherches sur des matériaux humbles, comme par exemple le bois.

De même le mouvement général de l'art sacré dans la France contemporaine tend à remettre en valeur la décoration : il est bien vrai que le tableau de chevalet, ou la statue, conçu par son auteur comme une œuvre purement individuelle, n'a pas vraiment droit au titre d'œuvre sacrée ; certains critiques ont même soutenu, avec raison, croyons-nous, la distinction fondamentale entre *art religieux* et *art sacré* ; et il n'y aurait vraiment art sacré que lorsque l'œuvre s'intègre, dès le moment de sa conception, dans un ensemble, auquel elle se soumet, tout au moins par l'esprit et l'intention. Et voici qui retentit aussi sur la valeur et la portée du langage et des formes ; dans cette voie tout art sacré authentique se doit d'être, à quelque degré, *monumental* ; et c'est aussi l'une des tendances les plus caractéristiques de l'art sacré moderne que son souci du monumental : ne le rencontre-t-on pas chez les plus grands hommes comme chez les plus humbles artistes, à condition qu'ils soient également valables et sincères ?

Angoisse de la forme et du langage, prédilection pour des matériaux humbles et dépouillés, recherche de l'expression décorative monumentale, ce sont bien là quelques-unes des constantes fondamentales

LE SENS DES FAITS

de ce qu'il y a de plus valable dans l'art sacré français d'aujourd'hui. Aussi ne faut-il pas négliger d'interroger les expériences que poursuivent quelques artistes, expérience qui ne répondent pas toujours à une intention immédiate de réalisation, mais qui manifestent les fondements d'un art soucieux de répondre exactement à sa fonction.

Une récente exposition organisée à Paris (Galerie du Bac) avait justement pour but de présenter au public quelques œuvres, peu nombreuses mais significatives, et capables de manifester valablement quelques éléments d'un intéressant renouvellement du langage et de la matière même de l'art sacré. Jacques Touret y présentait des sculptures (ronde-bosse ou bas-relief) où l'usage du bois permet une très originale conciliation de la plastique picturale avec le modelé propre à la sculpture ; en réduisant l'élément proprement figuratif et en développant du même coup la structure décorative — opération qu'un usage intelligent du bois permet de rendre particulièrement efficace — le sculpteur obtient justement cette simplicité monumentale qui est l'une des exigences essentielles de tout art sacré. Une semblable conception de la sculpture lui restitue sa valeur : le modelé, que vient souligner le jeu de la lumière sur un matériau particulièrement sensible, acquiert toute sa puissance d'animation, qu'il s'agisse de l'espace où la statue introduit sa présence vivante, ou du mur, où le bas-relief va développer son mouvement continu. Certes l'emploi du bois est loin d'être vraiment une nouveauté, au contraire c'est le retour à une antique tradition ; mais la conjonction de cette matière avec la langage moderne donne naissance à une nouvelle expression du sacré, dont l'authenticité est immédiatement frappante.

C'est peut-être encore plus vrai des mosaïques exécutées par Irène Zack. Ici encore nous avons affaire à la réinvention d'une ancienne technique ; mais justement cette réinvention est elle-même une nouveauté susceptible des plus féconds développements. Par l'ajustement de ces petits morceaux de pierre colorée, Irène Zack crée vraiment un nouveau langage qui, lui aussi, est animé d'une recherche aiguë du monumental dans la décoration. C'est que voici un art tout entier fondé, du fait même de son langage, sur un effort de *construction*, au sens le plus rigoureux et le plus concret du terme ; peut-être même est-ce l'intérêt principal de l'application de cette technique particulière à la décoration sacrée, que sa nature propre l'oriente vers la décoration construite : de ce point de vue, le problème du rapport entre la décoration et le mur est, pour ainsi dire, résolu d'emblée ; et voici un langage spontanément et naturellement adapté à un art qui se veut en effet *mural*.

Henri LEMAÎTRE

Traditions populaires dans la sculpture religieuse française d'aujourd'hui

On sait l'importance que notre époque accorde aux arts dit « populaires », et il ne s'agit pas seulement d'un attachement sentimental au simple pittoresque du folklore. Il se peut même que la stérilisation de ces arts populaires, qui s'accéléra à partir de 1850 environ, ait créé chez nos contemporains une sorte de nostalgie, qui se satisfait par le désir d'inventorier et de récupérer les souvenirs du passé. Mais cette nostalgie se satisfait aussi par une volonté plus profonde de retrouver les valeurs artistiques et spirituelles qui ont fait, dans le passé, la fécondité de ces traditions populaires, et qui peuvent encore aujourd'hui vivifier l'effort des artistes les plus soucieux de reprendre contact avec l'humain.

Or, en matière d'art religieux, cet effort est encore plus intense et plus urgent s'il est vrai que, quel que soit l'apport des grands artistes, un problème central reste constamment ouvert, c'est précisément le problème du contact avec le sentiment et l'âme de ceux pour qui sont faites les églises et les statues. Et il est une technique qui, traditionnellement, avait été, par vocation, la technique préférée des arts populaires ; cette technique, c'est la sculpture, et il est inutile de rappeler l'abondance de ces statues de bois et de pierre qui depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle ont répandu dans les provinces françaises ces admirables images d'une sensibilité religieuse, capable de créer des formes, des volumes, d'une inimitable spiritualité.

Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner qu'aujourd'hui l'effort des sculpteurs tende souvent à s'assimiler ces valeurs perdues ; certes le risque est grand de tomber dans le pastiche et même l'inauthenticité ; il faut à l'artiste une délicatesse minutieuse pour se refaire une âme non pas anachronique, mais vraiment capable d'intégrer au langage moderne une spiritualité religieuse que son universalité même autorise à renaître en notre siècle. On observera sans doute que ce nouvel art « populaire » n'est pas vraiment tel, car il reste le fait d'artistes conscients et volontaires ; mais il n'est pas sûr que ce que nous avons pris l'habitude d'appeler « art populaire » n'ait pas été aussi dans le passé le fait d'artistes conscients et volontaires : les sculpteurs des cathédrales, comme ceux qui ont modelé les statues des petites églises de village, devaient bien être des artistes, non pas certes au sens moderne du terme, mais en ce sens qu'ils savaient ce qu'ils faisaient et qu'ils n'étaient pas forcément des génies inconscients.

L'important aujourd'hui est que la sculpture religieuse réussisse, dans des cas de plus en plus nombreux, à renouer avec la tradition « popu-

laire » d'autrefois, par-dessus cette sorte de rupture qui, depuis un siècle, a brisé la continuité d'une histoire jusque-là sans failles. Il arrive en effet de plus en plus souvent que vienne sous les yeux une statue d'ambition apparemment modeste, mais qui aussitôt réveille dans la mémoire le souvenir de tel calvaire breton ou de telle vierge auvergnate ; et pourtant ce n'est pas le même langage tout à fait ; les artistes d'aujourd'hui sont imprégnés d'influences qui les conduisent à une simplicité de formes, à un raffinement de technique, qui parfois contrastent avec l'aspect « primitif » des langages anciens ; pourtant c'est la même aspiration, le même désir d'authenticité spirituelle ; c'est aujourd'hui comme autrefois, le refus de l'exhibitionnisme sentimental, la répugnance à l'égard de tout ce qui pourrait sembler factice.

Et, par exemple, voyez comme cette *Prière* de Joseph Bernard est proche parente d'une Vierge comme celle d'Orcival en Auvergne, ou celle de l'Hôpital sous Rochefort en Forez ; les visages surtout sont, à cet égard, révélateurs : non pas le geste du visage, ni le modelé de la figure, car c'est bien là que se réservent l'originalité et la singularité de chaque artiste ; mais c'est une fraternité d'ordre spirituel, qui se sent, dès le premier regard, dans on ne sait quel charme propre de l'expression, qui fait de ces figures des portes ouvertes sur le même Infini. Cette même *Prière* d'un sculpteur d'aujourd'hui, la même fraternité la relie à ses sœurs anciennes, nées dans une province bien éloignée de celles que nous évoquions tout à l'heure, ce qui, au passage, démontre combien les valeurs spirituelles enfermées dans cet art, sont bien universelles ; nous songeons par exemple à telle image orante du Calvaire de Tronoen dans le Finistère (Bretagne). Il est émouvant de sentir la proche parenté de cette image bretonne avec ses sœurs contemporaines d'Auvergne ou de Forez, aussi bien qu'avec cette autre sœur du XX^e siècle née sous le ciseau d'un artiste semi-parisien. Il y a bien là, dans cette constance à travers le temps comme à travers l'espace, le signe incontestable d'une valeur authentique : l'artiste qui, aujourd'hui — et Joseph Bernard que nous citons à titre d'exemple est loin d'être une exception — se révèle capable de ressentir à nouveau cette inspiration, cet artiste est dans la bonne voie. Il y a là, pour la sculpture française d'aujourd'hui, à qui les églises même les plus humbles peuvent offrir un champ d'action considérable, une chance de renouer avec un passé plein de richesses, et d'inventer à partir de là une nouvelle tradition capable de restaurer la compréhension nécessaire entre les œuvres d'art et ceux pour qui elles sont faites.

Henri LEMAÎTRE

L'esprit des livres

JEAN LE COUR GRANDMAISON — « Le monde n'est pas un « combinat géant ». Desclée et Cie, éditeurs, Tournai, 1954. 18 cm. 88 pages.

Dans son émouvant message du 24 décembre 1952, S. S. Pie XII fit un appel à tous les hommes de cœur, chrétiens ou non, les suppliant de faire converger tous leurs efforts en une croisade pacifique. Il leur rappela l'immense pitié du monde, la souffrance et l'angoisse de tous les peuples, l'exil, la famine, le dénûment pour les uns, la tyrannie et la persécution pour les autres, et cette impuissance réelle des hommes à faire reculer la misère au risque d'engendrer le désespoir et la révolte.

L'auteur reprend cet exposé point par point, notamment la mise en garde contre trois mirages qui peuvent exercer une séduction sur le monde : le totalitarisme, l'individualisme anarchique et la technocratie, — et l'urgence de comprendre la leçon qui se dégage du contraste entre l'ampleur des moyens dont nous disposons — prodigieuses forces naturelles déployées par l'homme moderne — et la misère qui accable aujourd'hui les individus ; comprendre aussi qu'il faut mettre le progrès et l'économie au service de l'homme alors qu'aujourd'hui c'est l'homme qui est au service du progrès avec son idolâtrie de la production.

A. L.

J. PIEPER et H. RASKOP — « Je crois en Dieu ». Desclée De Brouwer, Bruges, 1953. 19 cm. 170 pages.

Le débat moral qui occupe le monde actuellement est une espèce d'écartèlement des consciences soumises tantôt au désir d'une révolution, tantôt à celui d'une sage application à bien vivre. Le problème, malgré les apparences de conflit, revient toujours à celui d'un profond idéalisme. Mais comment le résoudre et éviter l'illusion ?

L'auteur répond en termes concis par un rappel complet des plus profonds et fondamentaux mystères de la Foi chrétienne. Le chrétien d'aujourd'hui doit « connaître » sa foi, la préciser et la renouveler s'il veut sortir de son dilemme.

Rappel de la création de l'homme et des choses. Rappel de la liberté, signe voies contraires à Dieu. Rappel de la doctrine de l'Eglise sur le péché originel qui n'affirme nullement que la nature humaine soit absolument et foncièrement corrompue.

L'auteur complète son enseignement en précisant que les principes de la Foi sont mis en évidence par le témoignage des Saintes Ecritures qui sont l'expression de Dieu et le trésor de la Révélation. Enfin, c'est l'Eglise qui, tout au long de son cheminement temporel, a regardé comme sa charge essentielle de garder pure cette Révélation et de la prêcher au monde entier.

A. L.

L'ESPRIT DES LIVRES

Sœur GENEVIÈVE GALLOIS, O. S. B. — « La vie du petit saint Placide ». Desclée De Brouwer, Paris, 1954. 17 cm. 228 pages.

En une sobre préface Marcelle Auclair raconte l'incident qui fit naître cet « exquis traité d'oraison par l'image » : Sœur Placida sollicita de Mère Geneviève une image pour la fête de St-Placide. Elle reçut cent quatre dessins admirables d'expression et de subtilité.

Il n'est pas question ici de joliesse mais de vérité. On reste étonné page après page que ce coup de crayon énergique mais sans prétention soit si convaincant. Le sortilège vient de ce que l'auteur n'a croqué que l'essentiel de la nature, de l'homme et de la Foi : l'intensité qui se dégage de ces images nous replonge au cœur de la plus authentique spiritualité et nous rappelle, en traits fameux, que la vie intérieure est condamnée à notre époque et que l'homme est exilé de lui-même donc de Dieu.

« Seigneur, enseignez-moi... »

« Mon fils, prier, c'est passer ta vie à passer dans ma Vie »

...« Et il rit d'un doux petit rire d'amour, ce petit Placide de rien du tout, sur qui se penche la convoitise de Dieu ».

M. H.

Cahiers de l'actualité religieuse — « Morale chrétienne et requêtes contemporaines ». Casterman, Tournai, 1954. 21 cm. 292 pages.

Un remarquable travail d'équipe où chaque spécialiste apporte la contribution de sa discipline à la solution d'un même problème, fait ici le procès de la morale chrétienne, mettant en vive lumière différents points que le chrétien se doit d'approfondir. L'aspect mis en question est celui d'un renouvellement de la morale chrétienne, plus près de l'Évangile et plus près de la vie, plus proche de l'action, plus adéquate aux valeurs existentielles où s'exprime la profondeur de l'homme contemporain. Il s'agit de ressaisir les grandes attitudes bibliques dont on déplore l'absence dans une morale chrétienne trop abstraite.

Le débat s'ouvre sur la présentation de ce fait brutal et indéniable qu'est l'abaissement de la vie morale. Mais n'est-il pas la conséquence d'une systématisation trop théorique de la morale chrétienne ? Par ailleurs, les courants de pensée contemporains les plus dynamiques et les plus suivis, marxisme et existentialisme, qui rejettent totalement tout principe de cette morale chrétienne, ont une profonde influence sur l'homme d'aujourd'hui parce qu'ils répondent à certaines de ses aspirations, réponse irréalisable toutefois.

Les requêtes contemporaines sont donc ici envisagées selon trois dimensions : biblique, scientifique et philosophique. Le rapport du Père H. Delville sur « Les bases psychologiques de la vie morale » donne au moraliste le sens du développement de la conscience humaine. Il oblige à une reconsidération sérieuse du « sujet » de la vie morale et de ses « vertus ».

REVUE DOMINICAINE

Quant à l'analyse de la philosophie contemporaine elle a été faite avec conscience, par F. Jeanson dans son tracé des caractères existentialistes de la conduite humaine.

Ce premier effort de synthèse s'efforce de situer dans les limites chrétiennes une morale qui s'adresse à l'homme concret, l'homme étouffé dans sa complexité mais une morale se renouvelant par une ressource dans la révélation.

M. Haussmann

BERNARD DE VAULX — « Les plus beaux textes sur les missions ». La Colombe, Paris, 1954. 21 cm. 584 pages.

Voici un imposant recueil, un vaste ensemble allant de l'exhortation du Christ à ses disciples : « Allez et enseignez toutes les nations » jusqu'à nos jours. Dans le sillage des apôtres l'ardeur ne s'éteindra pas ; on la voit briller chez saint Martin, saint Augustin de Cantorbéry, en Extrême-Orient. Le livre fait une place de choix aux Croisades et au plus grand prédicateur qu'elles ont suscité : saint Bernard ; puis au restaurateur de la pure tradition évangélique, le pauvre d'Assise, offrant sa vie pour tenter de convertir le sultan d'Égypte.

Au XVII^e siècle, la France entre en scène, pour fournir à elle seule, au début du XX^e siècle, les deux tiers de l'armée missionnaire. Là l'aventure apostolique est sublime et les textes abondent. L'auteur y découvre des trésors de charité débordante. Citons les lettres de la Mère Javouhey sur ses réalisations sociales en Afrique noire.

Tous les grands noms de l'apostolat français figurent dans ce livre avec ceux d'humbles missionnaires qui ont laissé d'émouvants récits, avec ceux des néophytes touchants dans leur ferveur et fidèles jusqu'au martyre.

Personne n'a été oublié, du plus dévoué au plus glorieux et ces pages pleines de foi et d'aventure sont un des plus beaux témoignages de valeur humaine et spirituelle.

M. Haussmann

J.-M. PERRIN, O. P. — « L'heure des laïcs ». Le Rameau, Paris, 1954. 19 cm. 252 pages.

Notre temps a conscience de sa fragilité, de ses inquiétudes et de ses aspirations et l'Église sait qu'un monde s'écroule. Elle fait appel à tous les siens, stimule de nouveaux dévouements pour reconstruire un monde neuf.

Avec ferveur et enthousiasme, l'auteur fait état de ce monde qui appelle une sainteté vraiment nouvelle, plus réellement divine, pour répondre aux besoins de ce monde et y être le contre-poids sans lequel il verse dans le matérialisme.

Le congrès de Rome sur l'Apostolat des laïcs a fait percevoir l'urgence d'un réveil de la conscience apostolique et d'un sentiment de res-

L'ESPRIT DES LIVRES

ponsabilité immense. C'est dans cette perspective que se situent ces pages : le sens de l'apostolat, la coopération humaine à l'œuvre divine et le rôle spécial des laïcs dans cette œuvre.

Y a-t-il une forme particulière d'apostolat ? Le chrétien doit toujours être en disponibilité et partout en mission. Sa présence au monde est de tous les instants, dans sa maison, son quartier, son village. Chaque lien naturel doit être vécu de façon qu'il devienne ces « liens d'amour » par lesquels Dieu veut rassembler les siens.

M. Haussmann

En collaboration — « L'attente du Messie ». Desclée De Brouwer, Paris, 1954. 22 cm. 192 pages.

Avec une compétence indiscutée et une solide préparation théologique, les collaborateurs des « Journées bibliques » de Louvain abordent les problèmes du Messianisme dans toute leur complexité. Deux mille ans d'histoire sainte solidement reliés par des faits, des thèmes, des doctrines. Le Messianisme domine tout l'Ancien et le Nouveau Testament.

Deux prophéties capitales : la « Prophétie de l'Emmanuel » et les « Chants du Serviteur souffrant » sont notamment étudiées dans le recueil. M. l'abbé Giblet étudie l'aspect prophétique du Messianisme et se demande quelle fut l'attitude du judaïsme vis-à-vis du prophétisme et dans quels milieux a-t-on considéré le Messie comme le prophète par excellence ? M. le chanoine Cerfaux, en une synthèse fondamentale, dit ce qu'est devenu le messianisme dans la christologie de saint Paul. Une des conclusions importantes de ce débat est que les grandes lignes d'une théologie biblique du Messianisme commencent à se dessiner.

M. Haussmann

Chanoine Georges DELARUE — « Filets d'eau vive ». Beyaert, Bruges, 1954. 20 cm. 368 pages.

Avec une ferveur non contenue et communicative, l'auteur nous propose de brèves méditations sur les évangiles de chaque dimanche. Il veut redonner une vigueur à une liturgie dont on n'a pas toujours dévoilé les plus beaux attraits et réhabitué les âmes à des plongées dans les mystères qui nous dépassent. Ce serait erreur de penser que ces « fêtes » liturgiques sont conventionnelles et de simples tentatives pour ressusciter un passé mort. L'interprétation mystique ne peut être rejetée dans une religion qui fait une grande part au symbolisme.

A la suite de l'auteur, il est tonique de réfléchir à tout ce qui palpète dans un nom, derrière un geste, et d'en étudier les résonances et les harmoniques.

« Ce qu'il y a de remarquable et de séduisant en Jésus, ce n'est pas la divinité, mais la sainteté, autrement dit l'humanité parfaite ».

Madame André La Rivière

REVUE DOMINICAINE

Dom Georges LEFEBVRE — « Prière pure et pureté du cœur ». Desclée De Brouwer, Paris, 1953. 16 cm. 156 pages.

Penseur moissonneur à travers les récoltes de la connaissance, l'auteur, illustrant discrètement d'admirables textes de saint Grégoire le Grand et de saint Jean de la Croix, fait renaître en nos âmes, affaiblies souvent par la banalité, la valeur et le sens profond de la prière. On abandonnerait plus d'un élan poétique personnel pour prendre à son compte une seule de ces pensées mystiques et profondes.

On ne peut entrer dans le mystère de l'amour divin sans l'œuvre de la grâce. Il nous est demandé de lui être fidèle et de sacrifier tout à la sincérité, la pureté, la liberté. La prière est une des conditions de la continuité de la présence de cette grâce divine, pas toujours perceptible. Mais elle doit entrer elle-même dans une perfection, placée dans la simplicité, le dépouillement et la pureté. Ce pur élan de l'âme devient alors un renouvellement de tout l'être.

Avec un sentiment profond de la transcendance de Dieu, saint Jean de la Croix explique : « Prier c'est simplement être sincère avec soi-même, c'est retrouver sous toutes les inclinations superficielles ou factices la tendance foncière de l'âme, celle dont elle vit et qui est un don de Dieu. Prier, c'est quelque chose de si naturel, si spontané, que l'âme peut ne pas savoir qu'elle prie... »

Cette plénitude de la prière exige un courageux renoncement et ne peut s'épanouir dans une âme qu'en la dépouillant d'elle-même et de ses terrestres désirs. Le fruit savoureux en est la pureté du cœur.

La prière doit donc être le refuge de la liberté pure — cette liberté des enfants de Dieu — l'expression d'une divine simplicité, comme un idéal que l'on doit préciser chaque jour, évitant tous les obstacles qui ne jouent que pour eux-mêmes. C'est dans cette pauvreté que nous pouvons deviner quelque chose de la richesse de Dieu.

L'auteur, pour la note finale, rappelle que cette lumière dans un cœur transparent n'est pas notre bien propre. Elle appartient à quiconque entre dans le chemin de la grâce, elle rayonne dans l'unité du Corps mystique.

Mme André La Rivière

Robert GARNIER — « Du Guesclin maquisard et connétable ». Mame, 1953, Tours, 1953. 19 cm. 254 pages.

Le futur Robin des Bois en mal d'intrépidités lira avec ferveur le récit des chevauchées hardies, fantastiques, de ce héros breton, plus que légendaire, « courtaud mal peigné avec la grâce d'un portefaix », qui passa 15 ans de sa vie dans le maquis de la forêt de Brocéliande, épousa la plus jolie fille de Dinan même si l'on chuchotait : « comment peut-on l'aimer d'amour avec sa trogne si peu avantageuse et sa gaucherie native », bouta hors de France l'Anglais et tout un ramassis d'aventuriers et de malandrins sans foi ni loi, fut l'ami de tous les grands de ce XIV^e siècle violent et hypocrite, reçut l'épée de Connétable du Royaume avant de dormir son

L'ESPRIT DES LIVRES

dernier sommeil dans la crypte de l'abbaye de Saint-Denis aux côtés des rois de France !

La narration est vivante, jaillissante, cocasse même, comme il sied à pareille équipée. Le narrateur a également le mérite de faire l'impossible pour satisfaire son jeune lecteur, tout en ne le trompant pas : il comble son imagination puis, adroitement, dépouille peu à peu son personnage fantastique pour ne lui consentir qu'un relief simplement humain. Du Guesclin n'est plus alors qu'un petit bout d'homme laid, mais grand par le cœur, timide, mais discipliné jusqu'au sacrifice. Cet infatigable coureur des bois, jadis enfant diabolique au sang chaud, connaît les faiblesses et les limites. La fiction est donc évitée, la vérité historique respectée, et le héros n'en est pas moins captivant et exemplaire.

R. P. A.-M. CARRÉ, O. P. — « Espérance et désespoir ». Les Editions du Cerf, Paris, 1954. 19 cm. 208 pages.

L'auteur, dont le renom est aujourd'hui authentique, nous propose quatre entretiens concis, visant à mettre au point la parfaite exactitude des faits. Ce qui tombe sous sa plume ne cesse pas d'être ouvert à tous les développements possibles. Le premier nous conduit vers une expérience personnelle, celle de la pauvreté de nos connaissances spirituelles et par là même de l'inexacte conception de nos rapports entre le ciel et la terre. Le second accuse notre ignorance du sens véritable du péché — faute contre l'Amour aboutissant à la séparation d'avec l'Amour — qui nous inspire le plus souvent cette crainte servile et lucide de la condamnation éternelle. L'angoisse est dictée plus par la perspective d'un avenir torturant que par la blessure faite à l'Amour divin. Quant à l'espérance, nous ne la mentionnons guère, c'est peut-être la raison pour laquelle le ciel nous paraît parfois si fade.

Le Père Carré distingue l'espérance naturelle de l'homme — cette conquête ardue qui prend naissance dans le besoin instinctif d'un achèvement qu'on appelle bonheur et qui correspond à la totalité des attentes humaines et non pas seulement à l'assouvissement d'un désir — de l'espérance chrétienne, dont le chemin est également rude mais dont la source et la fin sont inépuisables. Elle a Dieu pour origine et objet. Elle est un don de Dieu. La différence entre ces deux espérances est telle que l'espérance naturelle accuse, avec le temps, la tragédie du besoin instinctif puisque le cœur n'est jamais comblé, tandis que l'espérance chrétienne nous anime sans cesse d'une joie sans mélange, l'attrait de Dieu imposant à l'âme un mouvement accéléré de ferveur et de volonté. Espérer dans ce sens, c'est déjà commencer à posséder.

Certaines formes de désespoir peuvent être légitimes. Le désespoir métaphysique : L'homme prend conscience de la caducité de tout ce qui est temporel, il se sent privé d'avenir, il constate la faillite de la vie à cause du péché. Ce n'est pas le vrai désespoir, les faits ont seulement réintégré leur vraie place.

Le péché de désespoir est celui où l'homme prenant conscience de son indignité, de son infériorité, ne leur trouve aucun remède, aucun pardon.

REVUE DOMINICAINE

Le doute s'introduit, le pécheur consent à juger Dieu et doute de sa miséricorde. L'abîme surgit le jour où il croit être rejeté loin de lui. Or, l'un des rôles essentiels de l'espérance, vertu théologale, est de nous faire adhérer fortement au soutien du Dieu secourable.

L'auteur, traduisant notre commun réconfort, termine par cette admirable parole : « Tout est possible à Dieu... » Aimer, croire, espérer : jouer son destin sur les promesses divines.

Mme André La Rivière

J. CANTINAT, C. M. — « Au Cœur de notre Rédemption ». Téqui, éditeur, Paris, 1954. 19 cm. 192 pages.

Cet excellent commentaire n'a pas la prétention d'éclaircir l'insondable mystère du Fils de Dieu assumant à Gethsémani tous les péchés du genre humain dans une sorte de cohabitation impensable du Bien et du Mal. Il nous propose une très fidèle reconstitution de la Cène, de la Passion et de la Résurrection, n'évitant rien de l'angoisse du Sauveur agonisant, angoisse compatible avec sa filiation divine. Il laisse à notre méditation le sens de la tristesse et de la joie de la plus belle créature de Dieu et la portée de ces événements les plus dramatiques du monde ouvrant la porte sur l'Espérance et attestant que, définitivement, les tentatives des hommes contre Dieu sont vouées à l'échec.

Cette discrète mais riche contribution de l'auteur aidera également prêtres et séminaristes dans leurs missions et leurs prédications.

Chanoine Jacques LECLERCQ — « Saints de Belgique ». Casterman, Tournai-Paris, 1953. 20 cm. 216 pages.

Il ne s'agit pas d'une nomenclature banale mais d'un témoignage très appréciable et très original de ce qui constitue le patrimoine spirituel belge. Tentative laborieuse et hardie quand on connaît la répugnance des Belges à écrire, ce qui réduit le nombre des documents, et les traditions de ce peuple de braves gens, à l'intimité simple, mais au positivisme très ancré. Et l'auteur de répondre que s'il y a eu des saints en Belgique c'est parce que la foi est restée le plus exclusivement religieuse sans mélange de politique ou de diplomatie nationale. Les vocations sont calmes, délibérées, sérieuses, dépourvues d'exaltation, celles qui ont joué un rôle dans la vie publique, comme saint Boniface, celles du culte populaire, celles de la littérature mystique.

L'auteur sait dégager avec intelligence des légendes pieuses la physiologie de chacun, mais soulignant que depuis les cinq derniers siècles il n'y a eu qu'un seul saint belge canonisé, saint Jean Berchmans, il exprime en conclusion : « nous ne sommes peut-être pas faits pour donner des saints à l'Eglise... Ce qui manque à ces admirables chrétiens à l'esprit pratique, c'est un je ne sais quoi qui distingue le gratuit de l'utilitaire... »

Madame André La Rivière

L'ESPRIT DES LIVRES

Alphonse de CHATEAUBRIANT — « Fragments d'une confession ». Desclée De Brouwer, Paris, 1953. 17 cm. 124 pages.

Cette méditation sereine fait partie du journal de l'écrivain rédigé entre 1945 et 1951, année de sa mort. Il s'excuse de ne pas employer un langage moderne, « scientifique », mais « ces façons de dire seraient beaucoup moins belles, beaucoup moins vraies ». Il remonte le cours des années pour rejoindre sa « nuit de l'ignorance » et le désordre de ses désirs d'il y a 25 ans. Il nous confie, avec une humilité totale, une expérience d'homme et la nature du mouvement qui le porta vers Dieu, puissance intérieure infaillible : « sur le champ, je touchai au fond de moi la présence vivante de cette autorité supérieure à toutes les autorités... »

L'écrivain avait beaucoup sacrifié à l'imagination, son âme se suspendant à tout ce qu'il croyait avoir une valeur, mais s'il y a des âmes qui peuvent s'accommoder de l'ignorance d'autres ont besoin pour vivre d'approcher toujours de plus près la lumière d'une vérité supérieure.

Ce « cœur intelligent » en mal de vivre sculpte chaque mot avec calme, avec décision, comme une étape ajoutée à une autre étape d'un bonheur que l'on ne peut comparer à aucun autre, révèle des épreuves « désirables » dont l'homme a besoin, faisant une fidèle description des instants révélateurs par lesquels l'a conduit le désir divin.

Quelle grâce de « se retrouver seul au milieu de la nature sans autre moyen de la connaître que son propre regard et son propre cœur » !

J. L. PRÉVOST — « Le prêtre, ce héros de roman » (d'Atala aux Thibault). Téqui, éditeur, 1953. 19 cm. 128 pages.

Loin de nous décevoir ce second volume élargit encore les perspectives très satisfaisantes du premier, et, par sa riche méthode d'analyse, retrace consciencieusement les étapes et les déformations par lesquelles est passée l'étude du prêtre comme type littéraire avant d'adopter la position actuelle : le prêtre contemporain récupère un dynamisme évangélique et paraît serrer de plus près l'absolu des vérités.

Jetée dans la société la situation du prêtre n'est pas toujours aussi simple qu'on le croit et les erreurs à son sujet n'ont pas manqué de se multiplier avec l'époque romantique et sentimentale, les souvenirs révolutionnaires, Stendhal, Sand, annonçant le naturalisme et un anticléricalisme mordant où toute compréhension s'évanouit, avec Balzac dont les prêtres sont cependant très vivants et très humains mais pas suffisamment médiateurs de la grâce, avec Flaubert et sa caricature du personnage sacerdotal, avec Zola dont l'homme de Dieu devient l'homme des riches, l'adversaire ou l'hérétique, avec Martin du Gard qui s'exprime à retardement ; Malègue, catholique indiscutable, donne avec son « Augustin », la réplique à de nombreuses erreurs modernes, mais il est trop méconnu.

Chaque époque applique son optique et longtemps encore on soulèvera ces mêmes problèmes, mais quel romancier aura-t-il jamais une foi suffisamment éprouvée pour pénétrer le mystère de l'âme sacerdotale et hausser le prêtre jusqu'aux sommets ?

M. Haussmann

REVUE DOMINICAINE

Cahiers de la Pierre-Qui-Vire — « Saint Bernard, homme d'Eglise ».
Desclée De Brouwer, Paris, 1953. 19 cm. 260 pages.

Parmi les études présentées à l'occasion du VIII^e centenaire de la mort de saint Bernard, celle-ci illustrée de très belles photos, est sans conteste une des plus fructueuses et des plus riches. Elle est un étonnant parallèle entre deux époques secouées par des forces démoniaques ; ce XII^e siècle n'était-il pas semblable au périlleux tournant de notre civilisation occidentale ?

Au-dessus du tumulte des idées retentit alors l'éclat de la parole d'un petit homme chétif et impressionnable, le pauvre abbé de Clairvaux qu'on a appelé l'homme par excellence de ce XII^e siècle. Avec un incessant besoin d'action, il se pose en juge, pacificateur, bâtisseur de la Chrétienté et lutte contre toute hérésie temporelle ou spirituelle de son temps. Personnalité extraordinaire, avide, jamais en repos, il n'y a pas un milieu qu'il ne pénètre pas, pas un problème qui lui échappe, pas un redressement qu'il ne fait pas. Les faits sont là, probants, la réussite dépasse tout entendement humain.

Même s'il était engagé à fond dans les problèmes de son temps, même s'il communiait à toutes les requêtes de l'âme contemporaine, le secret splendide de cette réussite est dans son orientation vers le ciel et dans l'intensité de charité de sa vie remplie d'amour. Sa pensée, son action, son verbe ne sont efficaces que parce qu'ils sont éclairés d'une authentique rencontre avec Dieu qui lui fait dépasser les limites humaines.

Nos luttes, nos menaces contemporaines réclament aussi les solutions d'un saint Bernard, mais s'il inspirait d'emblée confiance et respect c'est parce qu'une forte majorité avait conscience qu'il était porteur d'une vérité. Comment la sainteté résonnerait-elle aujourd'hui qu'on se refuse à reconnaître cette vérité ?

E. SCHRODINGER — « Science et Humanisme ». Desclée De Brouwer, Bruges, 1954. 18.5 cm. 124 pages.

Un des grands physiciens de notre temps expose clairement la situation actuelle de la physique en regard des valeurs humaines et affirme qu'aucune science, prise seule, n'a d'objet et de valeur ; seule l'union de toutes les sciences a un but et une valeur.

Après avoir souligné que l'individu ne se rend pas assez compte que le savoir scientifique fait partie du fond idéal de la vie humaine, il nous met en présence de la conception actuelle de la matière, indique le changement radical opéré, à savoir que c'est la forme et non la substance qui est fondamentale. Puis il résout le problème du libre arbitre et attire le lecteur par la conviction que nous avons de posséder le pouvoir de choisir.

L'auteur maîtrise ici parfaitement le domaine de ses connaissances et révèle le respect profond qu'il a du sujet de sa discussion.

Madame André La Rivière

Trois réimpressions

DEUX OUVRAGES DU

R. P. Rég. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

LES TROIS ÂGES DE LA VIE INTÉRIEURE

Traité de théologie ascétique et mystique, accessible à toutes les âmes et répondant à tous leurs besoins d'ordre spirituel. Il est le résultat de vingt années de recherches et d'enseignement. Il se présente donc comme une synthèse de la théologie spirituelle.

2 tomes — 646 et 890 pages (à paraître)

PRIX: \$7.50

**LA MÈRE DU SAUVEUR ET NOTRE
VIE INTÉRIEURE**

Ce livre est un exposé des grandes doctrines de la Mariologie dans leur rapport avec notre vie intérieure. Le grand théologien thomiste nous offre un enseignement solide et fort documenté sur la maternité divine de Marie, son éminente sainteté et sa médiation dans notre Rédemption.

400 pages

PRIX: \$3.00

NOTRE VIE DOMINICAINE

F.-D. JORET, O. P.

« A quelque branche de l'Ordre que nous appartenions, il faut prendre conscience de toute cette grande famille qui est nôtre ; être unis dans le culte du même Patriarche, saint Dominique et être pénétrés de son esprit ». Tel est le but de l'auteur en publiant cet ouvrage de 350 pages.

PRIX: \$1.50



TABLEAU D'HONNEUR

de nos bienfaiteurs insignes

L'ASSOMPTION

APRIL, François, contracteur général,
86, St-Georges, tél. 214

BEAUCHAMP, J. E., notaire, 178, Notre-Dame, tél. 7

BEAUDOIN & LAVALLÉE ENRG.,
quincaillerie, 180, Notre-Dame, tél. 59

BLEAU ENRG., Fernand, grain, charbon,
194, Notre-Dame, tél. 85

BOULANGERIE LAPORTE, 119, boul. L'Ange-Gardien,
tél. 338

CARIGNAN, Robert, garagiste, 294, L'Ange-Gardien,
tél. 269-178

CONGRÉGATION NOTRE-DAME, Pensionnat de
l'Assomption, 375, St-Pierre

CORMIER, Charles, salon de barbier,
333, L'Ange-Gardien, tél. 177

CORMIER, Placide, technicien, radio et télévision,
172, Notre-Dame, tél. 273

DUMOULIN AUTOMOBILE LTÉE, Roger Dumoulin, prop.,
160, L'Ange-Gardien, tél. 416

ÉCOLE SAINT-LOUIS DE L'ASSOMPTION

ÉPICERIE ARMSTRONG, 165, Notre-Dame

FOISY & FILS ENRG., marchand, 308, l'Ange-Gardien,
tél. 51

GARAGE AMYOT ET BÉRUBÉ LTÉE, 173, Dorval,
tél. 58-W

GUILBEAULT, Edgar, directeur de funérailles,
190, St-Jean-Baptiste, tél. 33

GOUR ASSURANCES ENRG., J. H. Gérard Gour, prop.,
feu, automobile, responsabilité patronale, civile,
garantie, etc., 143, boul. L'Ange-Gardien, tél. 107

GRENAILLE D'ACIER DU CANADA LIMITÉE,
315, St-Jacques

LACOMBE, René, manufacturier de portes et châssis,
261, Ste-Ursule, tél. 145-W — 145-J

LA CORDONNERIE MODERNE, L. P. Lefrançois,
211, Ste-Anne, tél. 321

L'ASSOMPTION RADIO TAXI, Jos. Perreault, prop.,
service jour et nuit, Passagers assurés,
157, Notre-Dame, tél. 204

LEDUC VALET SERVICE, Aimé Leduc, prop.,
292, L'Ange-Gardien, tél. 82

MARCHÉ ALBERT TURGEON, boul. L'Ange-Gardien,
tél. 102 et 60

MARCHÉ MODERNE ENRG., épicier, boucher,
196, Notre-Dame, tél. 196

MARCHÉ PHILIPPE, Philippe Desrochers, prop.,
302, L'Ange-Gardien, tél. 400-401

PÂTISSERIE NICOLE, Gérard Bélanger, prop.,
gâteaux de noces, service de banquet,
173, boul. L'Ange-Gardien, tél. 122

PHARMACIE L'ASSOMPTION, 359, L'Ange-Gardien

RAHAL, Alex., magasin de mercerie,
173, St-Jacques, tél. 278-R

RATELLE & RATELLE, notaires,
371, boul. L'Ange-Gardien, tél. 46

THERRIEN, Mme Rita, lingerie pour dames,
188, Notre-Dame, tél. 73

SALON MARIE-ANNE, Mme L. Emard, prop.,
lingerie pour dames, 364, boul. L'Ange-Gardien,
tél. 315

SALON ROSE, Mme Jane Seillier, prop.,
salon de coiffure, 346, St-Jacques, tél. 165

VARIN, J. M. F., entrepreneur en plomberie et
chauffage, 19, Notre-Dame, tél. 70

MONTREAL

BRAULT, Edouard, plomberie et chauffage,
5383, St-Laurent, tél. GR. 0553

DESAULNIERS, Edmond, notaire, 1321 ouest, Sherbrooke

DUBÉ, Henri, entrepreneur de puits artésiens,
9925, Pélouquin, tél. DU. 8-2740

PLOMBERIE SAINT-LAURENT ENRG.,
Paul Guitard, prop., plomberie et chauffage,
444, Ste-Croix, Ville St-Laurent, tél. BY. 0576

STANDARD WINDOW CLEANING LIMITED,
3425 est, Sherbrooke, tél. AM. 2588

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY,
600 ouest, Dorchester.

TABLEAU D'HONNEUR

L'ÉPIPHANIE

ALLARD & FRÈRE, épiciers-bouchers, 23, de l'Eglise,
tél. 31

BACON, J. E., garagiste, 26, des Sulpiciens, tél. 248

BOURASSA, Dr Marcel, 26, Leblanc, tél. 266

BRITISH AMERICAN OIL, J. L. Livernoche,
108, des Sulpiciens, tél. 24

CHEZ DU CHARME ENRG., merceries,
207, Notre-Dame, tél. 182

DEMERS, Wilfrid, restaurateur, 76, Ste-Anne, tél. 177-W

FRENETTE, Paul-Emile, 5¢-10¢-15¢,
167, Notre-Dame, tél. 5

GARAGE CENTRAL, Joseph Bélanger, prop.,
111, des Sulpiciens, tél. 269

GIROUX, Henri, magasin, 163, Notre-Dame, tél. 121

GRISÉ, Gérard, boulanger, 65, Ste-Anne, tél. 76

HAMELIN, Justin, épicerie - restaurant,
93, Notre-Dame, tél. 808

LAPIERRE, Omer, cordonnerie, chaussures, mercerie,
110, Notre-Dame, tél. 240

LEBEAU, Léo-Paul, produits Familex, 230, Notre-Dame

MARCHÉ MODERNE, Joachim Lévesque, prop.,
86, Ste-Anne, tél. 292

MARIEN, Robert, notaire, 99, Notre-Dame

MELANÇON, Gilbert, contracteur en plomberie et
chauffage, 114, des Sulpiciens, tél. 183

MULOIN, Elie, restaurateur, 92, Notre-Dame, tél. 6

PHILIBERT, Clément, assurances, 37, Leblanc, tél. 100

ROCHON, Alphonse, épicier-boucher, 220, Notre-Dame,
tél. 40

UNITÉ SANITAIRE, Dr C. E. Germain, officier médical
et le personnel, 70, des Sulpiciens

VIC VALET SERVICE, Victorien Chaput, prop.,
15, Leblanc, tél. 185-W

Avec les compliments de

THE CANADA MANUFACTURING CO. LTD.

L'Épiphanie P. Q.

« Sans Dieu, rien »

NOREMA CONSTRUCTION LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. EL. 7386

Paul Rolland Construction Limitée

Ingénieurs - Entrepreneurs



Paul Rolland
président

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. VE. 3713

NATIONAL WINDOW PRODUCTS

10729, SAINT-DENIS

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. RA. 2-6711

T. ISABELLE

Contracteur en plomberie et chauffage

4384 est, BÉLANGER

MONTRÉAL

AVEC LES HOMMAGES DE

Tél. 266

FERNAND JACQUES

ÉPICIER — RESTAURATEUR — LAITIER

149, ARCHAMBAULT

L'ASSOMPTION, P. Q.

Tél. 9

LAURENT LOYER

Épicerie — Restaurant

214, SAINT-JOSEPH

L'ASSOMPTION, P. Q.

HOMMAGES DU

MAIRE GEO. ART. LANDRY

de

L'ASSOMPTION, P. Q.

Tél. 29

**Société Coopérative Agricole
de l'Assomption**

ROBERT DAUPHIN, GÉRANT

Tél. 173

LES ÉQUIPEMENTS L'ASSOMPTION

FERNAND MARSOLAIS, PROP.

646, boulevard L'ANGE-GARDIEN

L'ASSOMPTION, P. Q.

Tél. 261-J

MODERN INDUSTRIES ENRG.

BERNARD BROUILLETTE, PROP.

616, boulevard L'ASSOMPTION

L'ASSOMPTION, P. Q.

Tél. 369

GILLES ARMSTRONG

MAÎTRE HORLOGER — BIJOUTIER

337, SAINT-JACQUES

L'ASSOMPTION, P. Q.

Tél. 26

ERNEST ARCHAMBAULT

IMPRIMEUR

149, boul. L'ANGE GARDIEN

L'ASSOMPTION, P. Q.

Tél. 6

Matériaux de construction

EUGÈNE ROY

Laveuses, Poêles, Radios
Réfrigérateur à lait « Steinhorst »

L'ASSOMPTION, P. Q.

Tél. 408

L'IMPRIMERIE L'ASSOMPTION ENRG.

GÉRARD FONTAINE, GÉRANT
Imprimeurs — Éditeurs — Relieurs

L'ASSOMPTION, P. Q.

L'ASSOMPTION SHOE Co. Ltd.

L'ASSOMPTION, P. Q.

Tél. L'Assomption 392

**NU-WAY LAMB SKIN
PROCESSORS**

MOUTONS — « SHEARLINGS »

LAPINS

L'ASSOMPTION, P. Q.

Les produits domestiques

ROY

Réfrigérateurs — Poêles électriques — Fournaises à l'huile
jouissent d'une popularité toujours grandissantes dans le Canada tout entier

*Nous fabriquons également des fournaises à l'eau chaude
et des calorifères de tout genre*

LES INDUSTRIES ROY LIMITEE
L'Assomption, P. Q.

Tél. 14

ROGER LORD, B. PH., L. PH.

PRODUITS « REXALL »

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Résidence : Tél. 279

ÉPIPHANIE LUMBER

ROGER RONDEAU, PROP.

Bois de construction brut et plané

95, NOTRE-DAME

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. 98

FERNAND LAFORTUNE, PROP.

MARCHÉ CENTRAL

Viandes de choix — Épicerie — Fruits — Légumes

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. 179

RIOPEL ELECTRIC

M. E. L.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

104, SAINTE-ANNE

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

HOMMAGES DE

Tél. 151

MANOIR DE L'ÉPIPHANIE

M. DANIEL PARÉ, PROP.

RUE DES SULPICIENS

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

AVEC LES HOMMAGES DE

Tél. 631 s. 16

L'HÔTEL LAVALTRIE

ÉMILIE LAREAULT, PROP.

LAVALTRIE, P. Q.

Tél. 157

Dr. ROLAND DESMARAIS

MÉDECINE GÉNÉRALE

27, LEBLANC

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. 115

ARBOIT INC.

Meubles juvéniles — Jouets

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. 10 - 72

Salon mortuaire — Service d'ambulance

ROCH & FRÈRE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Embaumeur licencié — Corbillard « Cadillac »

11, DE L'ÉGLISE

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. 3

IMPRIMERIE BERNIER ENRG.

Impressions commerciales

Spécialité : Faire-parts et Cartes d'invitations de tous genres

95, DES SULPICIENS

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

J. ED. MAJEAU

MARCHAND GÉNÉRAL

103, NOTRE-DAME

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. 37

J. H. AMIREAULT

MAGASIN GÉNÉRAL

Épicerie, Marchandises sèches, Chaussures
Quincaillerie, Grains, Peinture, Etc.

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. 95

J. A. FULLUM ENRG.

NÉGOCIANTS ET IMPORTATEURS

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. L'Épiphanie : 36

**The Quebec Veneer
Industries Co. Limited**

FABRICANTS DE PLACAGE

Chêne — Frêne — Mérisier — Pin
Feuilles de dimensions : une spécialité

L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Tél. 134

ROUX & FILS LIMITEE

Manufacturiers de meubles
et de spécialités en bois

GROS ET DÉTAIL

75, Charpentier

L'Épiphanie, P. Q.

RIMOUSKI

141, de l'Évêché
Tél. 3272

OTTAWA

241, Rideau

MONTRÉAL

38 est, Notre-Dame
Tél. LA. 3395

J. E. MAILLOUX LIMITEE

MANUFACTURIER DE

Cierges — Chandelles — Bougies

Bureau-chef :

Bureau de poste : Talon — Tél. 4550

SAINT-JEAN, P. Q.

Tél. GRavelle 6429-20

THÉO. MÉNARD LIMITÉE

ENTREPRENEUR — PLOMBIER — ÉLECTRICIEN

Couvreur, Poseur d'appareils de chauffage

Représentant: Albert Ménard — TAlon 2225

6379, SAINT-HUBERT

MONTRÉAL, P. Q.

Tél DO. 8192

Soir: VE. 9504

JEAN-LOUIS CONTANT

Successeur de E. Lewis

Plomberie et chauffage

376, de CASTELNAU

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. RE. 8-5215

L. J. GAGNON INC.

N. GOYER et J. LANTHIER

Plomberie — Chauffage

Atelier: 3650, NAMUR

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. AM. 1161 *

EDGAR MAILHOT

LIMITÉE

Boucher en gros et détail

2185 est, MONT-ROYAL

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. BELair 3711

Attention spéciale au clergé

CHAS DESJARDINS ET CIE LTÉE

Consultez-nous pour vos achats de fourrures

Réparation — Transformation

1170, Saint-Denis - 1194 ouest, Sherbrooke - Montréal, P. Q.

Tél. DO. 0768

O. FORTIN ENRG.

PUITS ARTÉSIENS

5963, PAPINEAU

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. VE. 3766

ROUSSILLE TRANSPORT

Transport — Déménagement

8971, FOUCHER

MONTRÉAL, P. Q.

HOMMAGES DE

Tél. DO. 3537

The Slater Shoe Co. (Canada) Limited

5805, de NORMANVILLE

MONTRÉAL, P. Q.

Stradivarius...



On lui doit des violons prestigieux. CASAVANT a construit des orgues où s'allient la perfection technique et la séduction d'une sonorité incomparable. Les plus grands organistes, en tournée de récitals, sont heureux de rencontrer un CASAVANT.

Casavant

AMEUBLEMENT
D'ÉGLISE

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Facteurs d'orgues depuis plus d'un siècle

Tél. TAlon 7251

CAMILLE ALEPIN

JOSEPH ALEPIN

Manufacturier de lingerie

781 est, BÉLANGER

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. TAlon 3747

Tél. CRescent 7800

MEUNIER RÉFRIGÉRATION INC.

Boucherie, Hôpital, Institution, Restaurant, Entrepôt

Hôtel, Laiterie, Taverne

VENTE — SERVICE

5225, SAINT-LAURENT

MONTRÉAL

Tél. RAYmond 2-0306

MARCEL ROBERT

PIERRE ET BRIQUE

Réparation et tirage de joints

7272, boulevard PIE IX

MONTRÉAL

Tél. GRavelle 9331-2

Mott Company Ltd. — T. Nadeau Ltée

T. NADEAU

Matériaux de plomberie et chauffage en gros

5581, CHRISTOPHE-COLOMB

MONTRÉAL

Tél. RAYmond 2-6881

G. POITRAS

ENTREPRENEUR PLÂTRIER

Ouvrage neuf et réparation

7281, 12e avenue

VILLE SAINT-MICHEL



B. Mongeau Autos Limitée

Amherst & Demontigny

Tél. Giffard 3701

MONTRÉAL — QUÉBEC

CINÉ

FRANCE

Président :

J. P. Desmarais



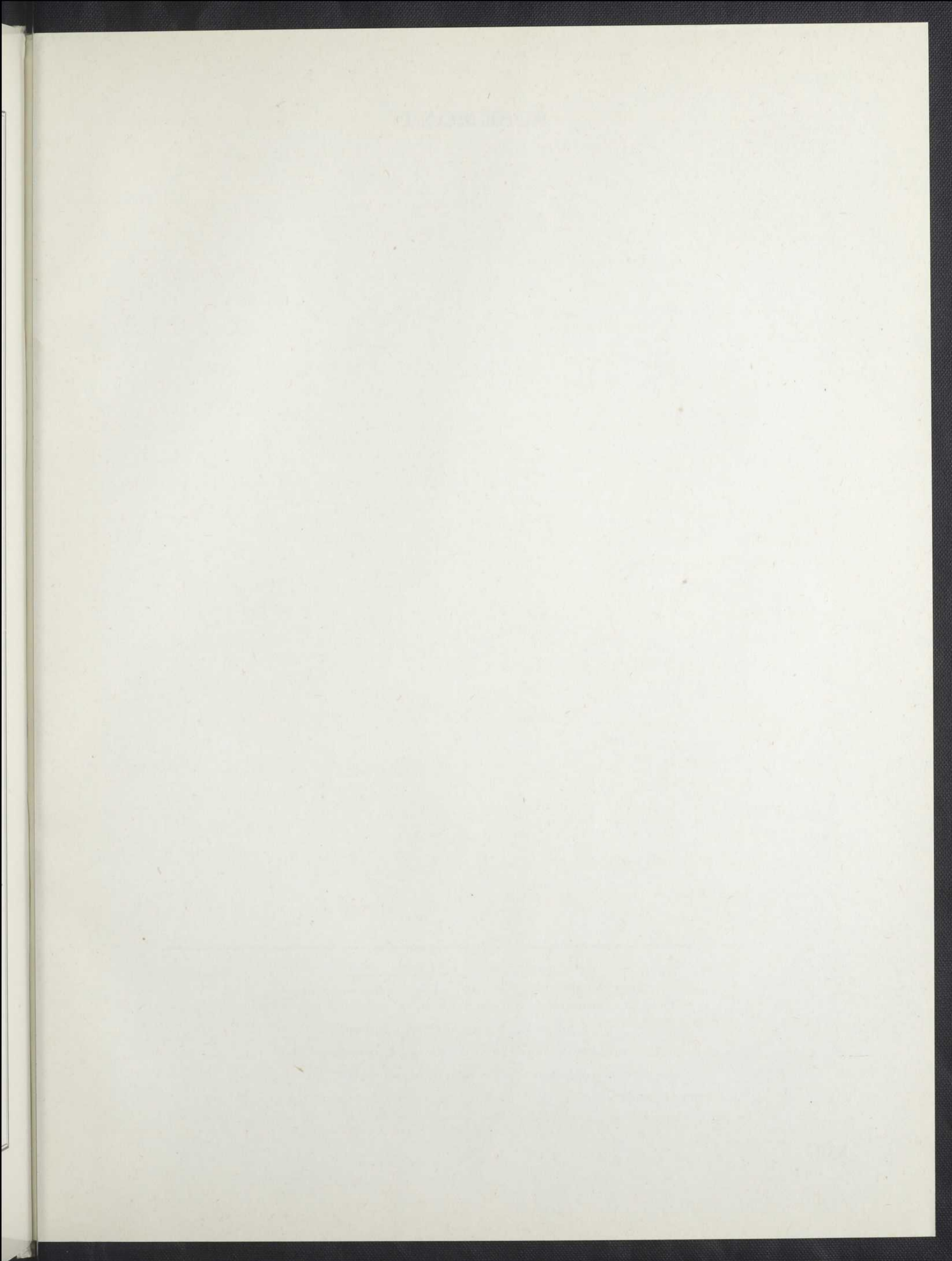
DISTRIBUTION

LIMITÉE

vous offre un très grand choix de 100 films, plus nos quatre grands spéciaux religieux tels que **Les mains vides**, **Peppino et Violetta**, **La Vierge de Fatima**, **le Judas** sans oublier notre grand spécial **Le Titanic**.

UN. 6-3781

690 ouest, Lagachetière, Montréal, P. Q.



ROSEMONT

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$4.00 ;
AVEC LE "ROSAIRE" : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : \$0.30 ;

ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : 3980, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

La Revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique



ROSEMONT